La série PR de PARAVAN

Mode d’emploi

PR50

(Traduction du mode d’emploi d’origine)

Éditeur et copyright : PARAVAN GmbH, D-72539 Pfronstetten-Aichelau
Date de publication : 09.08.13
N° du document : PR50_R00_V01_FR_ok

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre fauteuil roulant électrique PARAVAN de la série PR.
Dans le présent mode d'emploi, vous trouverez toutes les informations et remarques importantes à propos de votre nouveau fauteuil roulant électrique. Nous vous prions de lire attentivement les pages qui suivent afin de garantir un fonctionnement irréprochable de votre fauteuil roulant électrique dans les années à venir. Conservez le présent mode d'emploi « à portée de main » afin de pouvoir le consulter à tout moment. Notre mode d'emploi contient des réponses aux questions ayant trait à l'équipement, à l'utilisation et à l'entretien du fauteuil roulant électrique. Si vous avez toutefois des questions, voire même des suggestions à propos du fauteuil roulant électrique, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre équipe PARAVAN

Table des matières

PARAVAN

Généralités

1. Mentions légales 14
1.1 Votre fabricant 14
1.1.1 Droits d'auteur 15
1.1.2 Situation technique de la documentation 15
2. À propos du présent mode d'emploi 16
2.1 Exclusion de la responsabilité 17
2.1.1 Garantie 18
2.1.2 Modifications techniques 19
2.2 Groupe cible 21
2.3 Explication des symboles 22
2.3.1 Structure des consignes de sécurité 23
3. Consignes de sécurité 24
3.1 Consignes de sécurité généralement valables 24
3.1.1 Remarques à propos de l'utilisation 24
3.1.2 Remarques à propos de l'utilisation 28
3.1.3 Remarques à propos du transport 29
4. Descriptif des prestations 30
4.1 Standard de fabrication 30
4.2 Utilisation conforme 31
4.2.1 Destination du fauteuil roulant électrique 32
4.3 Homologations, certificats 33
4.3.1 Homologation dans l'UE comme siège du conducteur 33
4.3.2 Déclaration de non-opposition substance dangereuse (accumulateur) 34
4.3.3 Ordonnance sur les appareils et prothèses (réf. HMV) 35
4.3.4 Définition des appareils et prothèses (extrait incomplet) 35

Informations

5. Informations spécifiques au produit 36
5.1 Marque de fabrique et désignation du type (plaque signalétique) 36
5.2 Emplacement de la désignation du type (plaque signalétique) 37
5.3 Informations à propos de votre fauteuil roulant électrique 38
5.3.1 La plaque signalétique de votre fauteuil roulant électrique 38
5.4 Accessoires 39
5.4.1 Accessoires fournis 39
5.4.2 Accessoires disponibles 39
6. Description / fonction. du fauteuil roulant électrique 40
6.1 Le siège orthopédique spécial 40
6.2 Commande par joystick 41
6.3 Unité de commande spéciale 41
6.4 Élévateur et inclinaison (inclinaison du siège) 42
6.5 Repose-pieds munis d'amortisseurs de vibrations 42
6.6 Sécurité routière selon le règlement relatif à l'admission des véhicules à la circulation routière 43
6.6.1 Art. 24 Moyen de transport particulier 43
7. Vue d'ensemble du fauteuil roulant électrique PARAVAN 44
7.1 Définition des composants et de leurs emplacements respectifs 44
7.2 Définition des composants et de leurs positions de montage, châssis 45

Préparatifs

8. Remise du fauteuil roulant électrique 48
8.1 Réception de votre nouveau fauteuil roulant électrique 48
8.2 Forme sous laquelle votre fauteuil roulant électrique vous est remis 48
8.3 Outils fournis 49

9. Réglages sur le fauteuil roulant électrique, électronique 50
10. Réglages sur le fauteuil roulant électrique, mécanique 52
10.1 Réception de votre nouveau fauteuil roulant électrique 52
10.2 La manchette d'accoudoir 53
10.2.1 Réglage de l'inclinaison du coussin de l'accoudoir 53
10.2.2 Réglage de la position horizontale du coussin de l'accoudoir 54
10.3 L'accoudoir 55
10.4 Réglage de la hauteur de l'accoudoir 56
10.5 Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir 58
10.6 Réglage du porte-à-faux de l'accoudoir 59
10.7 Réglage de la souplesse de la console 60
10.8 L'ensemble du repose-pieds 61
10.8.1 Réglage de la longueur du bas des jambes 61
10.8.2 Réglage de l'angle du muscle tibial 62
10.8.3 Réglage de l'inclinaison du repose-pieds 63
11. Le siège orthopédique spécial, utilisation 64
11.1 Réglage du dossier 64
11.1.1 Réglage de l'inclinaison du dossier 64
11.1.2 Réglage des joues latérales (pelotes thoraciques) 65
11.2 Réglage du soutien lombaire 66
11.2.1 Réglage de l'appuie-tête 67
11.2.2 Réglage de la position assise 68
11.3 Réglage de la position couchée 69
11.4 Réglage de la position debout 70

12. Montage et démontage de l'habillage du châssis 72
12.1 Montage et démontage de l'habillage arrière 72
12.2 Montage et démontage de l'habillage latéral 73
13. Conduite avec le fauteuil roulant électrique 74
13.1 Assurance, assurance responsabilité civile 74
13.2 Contrôle du fonctionnement avant la conduite 75
13.3 Bouclage de la ceinture de sécurité 76
13.4 Pilotage du fauteuil roulant électrique, sens de circulation 77
13.5 Prise d'un virage, conduite dans les virages 78
13.6 Freinage avec le fauteuil roulant électrique 79
13.6.1 Systèmes de freinage du fauteuil roulant électrique 79
13.7 Freinage du fauteuil roulant électrique 80
13.8 Conduite en pente, montées et descentes 81
13.9 Les programmes et rapports de conduite 82
13.10 Conduite manuelle, mode poussée 83
13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) 83
13.11 Exigences quant aux voies de circulation, sous-sols 84
13.11.1 Capacité de franchissement d'un gué, conduite dans l'eau 84
13.11.2 Surmontabilité 85
13.11.3 Capacité de charge 85
13.11.4 Sous-sols et terrains peu praticables 85
13.11.5 Sous-sols lisses, traction 85
14. Stationnement et rangement du fauteuil roulant électrique 86
14.1 Antivol / fonction de la clé 86
14.1.1 Console G90A 87
14.1.2 Console REM 550 87

15. Chargement et transport du fauteuil roulant électrique 88
15.1 Règles pour le chargement de fauteuils roulants 88
15.2 Fixation du fauteuil roulant électrique, fixation 89
16. Unité de commande 90
16.1 Console REM 550 90
16.1.1 Vue d'ensemble des éléments de commande 90
16.1.2 Indicateur d'état 91
16.1.3 Démarrage, arrêt, verrouillage, déblocage 92
16.1.4 Activation et désactivation du clignotant 93
16.1.5 Activation et désactivation de l'éclairage 94
16.1.6 Activation et désactivation des feux de détresse 95
16.1.7 Fonctions de conduite, vue d'ensemble 96
16.1.8 Sélection du programme de conduite, conduite 97
16.1.9 Réglage électrique du siège 98
16.1.10 Réglage de l'heure 99
16.1.11 Affichage ou masquage de l'horloge 100
16.1.12 Adaptation de la luminosité de l'écran 101
16.1.13 Adaptation de la luminosité de l'écran, automatique 102
16.2 Console G90A 103
16.2.1 Vue d'ensemble des éléments de commande 103
16.2.2 Menu des fonctions 104
16.2.3 Menu des fonctions du siège, vers l'avant et vers l'arrière 105
16.2.4 Activation et désactivation de l'éclairage 106
16.2.5 Activation et désactivation des feux de détresse 107

17. Transfert à partir du fauteuil roulant électrique 108
17.1 Procédure à suivre pour un transfert latéral 109
18. Maintenance et entretien 110
18.1 Partenaires S.A.V. 110
18.2 Nettoyage et entretien 111
19. Mise au rebut et protection de l'environnement 112
19.1 Matériel d'emballage 113
19.2 Remise en service 114
19.3 Remarque en cas de cession 115
20. Dépannage 116
20.1 Codes clignotants de l'indicateur d'état de la console 116

21. Système électrique 118
21.1 Coupe-circuits automatiques 118
21.2 Coupe-circuit principal 119
21.2.1 Réinitialisation du coupe-circuit principal après son déclenchement 119
21.3 Le coupe-circuit auxiliaire 120
21.3.1 Réinitialisation du coupe-circuit auxiliaire après son déclenchement 120
21.4 La protection contre la surcharge 121
21.4.1 Réinitialisation de la protection contre la surcharge après son déclenchement : 121
21.5 Possibilité de raccordement de groupes auxiliaires 122
21.6 Le dispositif d'éclairage 123
21.7 La batterie sans entretien 124
21.8 Remarques à propos des batteries 125
21.9 Remplacement des batteries 126
21.10 Recharge du fauteuil roulant électrique 127
21.10.1 Procédure à suivre pour la charge du fauteuil roulant électrique 128
21.10.2 Le chargeur 129
21.10.3 Installation du chargeur, lieu d'installation 129
22. Équipement technique 130
22.1 Caractéristiques techniques et dimensions 130
22.2 Pièces de rechange 133
23. Annexes et documentation technique 134
23.1 Manipulation des batteries fermés 134
23.2 Carnet S.A.V. 135
23.3 Déclaration de conformité CE 136
23.4 Procès-verbal de l'instruction lors de la remise 137
Espace réservé à vos notes 139

Table des illustrations

Fig. 1 : Code QR 14
Fig. 2 : Sens de circulation 16
Fig. 3 : Consigne de sécurité 23
Fig. 4 : Logo du service de contrôle technique allemand (TÜV) 33
Fig. 5 : Plaque signalétique 36
Fig. 6 : Position de la plaque signalétique 37
Fig. 7 : Station d'accueil 39
Fig. 8 : Éclairage, avant 43
Fig. 9 : Éclairage, arrière 43
Fig. 10 : Vue d'ensemble du fauteuil roulant 44
Fig. 11 : Composants, châssis arrière 45
Fig. 12 : Composants, châssis avant 46
Fig. 13 : Clé à pipe 49
Fig. 14 : Clé à six pans creux 49
Fig. 15 : Inclinaison de la manchette 53
Fig. 16 : Position du couche 54
Fig. 17 : Contrôle de la position de l'accoudoir 55
Fig. 18 : Hauteur de l'accoudoir 56
Fig. 19 : Levier, vis de blocage 57
Fig. 20 : Inclinaison de l'accoudoir 58
Fig. 21 : Porte-à-faux de l'accoudoir 59
Fig. 22 : Mécanisme de pivotement 60
Fig. 23 : Longueur du bas de la jambe 61
Fig. 24 : Angle du muscle tibial 62
Fig. 25 : Inclinaison du repose-pieds 63
Fig. 26 : Angle d'inclinaison du dossier 64
Fig. 27 : Pelotes thoraciques 65
Fig. 28 : Soutien lombaire, vers. 1 66

Fig. 29 : Soutien lombaire, vers. 2 66
Fig. 30 : Appuie-tête 67
Fig. 31 : Position assise 68
Fig. 32 : Position couchée 69
Fig. 33 : Position debout 70
Fig. 34 : Habillage arrière 72
Fig. 35 : Feu arrière, câble 72
Fig. 36 : Habillage latéral 73
Fig. 37 : Feux avant, câble 73
Fig. 38 : Leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) 75
Fig. 39 : Bouclage de la ceinture 76
Fig. 40 : Boucle de ceinture 76
Fig. 41 : Joystick 77
Fig. 42 : Leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) 83
Fig. 43 : Console G90A 87
Fig. 44 : Console REM 550 87
Fig. 45 : Point d'ancrage, à l'avant 89
Fig. 46 : Point d'ancrage, à l'arrière 89
Fig. 47 : Console REM 550 90
Fig. 48 : Touches de fonction 91
Fig. 49 : Indicateur d'état 91
Fig. 50 : Touche « Marche / Arrêt » 92
Fig. 51 : Symbole de verrouillage 92
Fig. 52 : Clignotant droite / gauche 93
Fig. 53 : Clignotant via joystick 93
Fig. 54 : Activation et désactivation de l'éclairage 94
Fig. 55 : Éclairage via joystick 94
Fig. 56 : Feux de détresse allumés / éteints 95

Fig. 57 : Feux de détresse, joystick 95
Fig. 58 : Fonctions de conduite 96
Fig. 59 : Fonction de conduite verrouillée 96
Fig. 60 : Sélection du programme 97
Fig. 61 : Sens de circulation 97
Fig. 62 : Sélec. des fonc. du siège 98
Fig. 63 : Aff. des fonc. du siège 98
Fig. 64 : Symbole de l'horloge 99
Fig. 65 : Chiffres de l'horloge 99
Fig. 66 : Horloge visible / invisible 100
Fig. 67 : Symbole de la luminosité de l'écran 101
Fig. 68 : Adaptation autom. de la luminosité de l'écran 102
Fig. 69 : Fonctions de la luminosité 102
Fig. 70 : Console G90A 103
Fig. 71 : Fonctions du siège sur la console G90A 104
Fig. 72 : Activation et désactivation de l'éclairage 106
Fig. 73 : Feux de détresse allumés, éteints 107
Fig. 74 : Transfert, repose-pieds 109
Fig. 75 : Transfert, accoudoir 109
Fig. 76 : Recyclage 113
Fig. 77 : Coupe-circuit principal, activé 119
Fig. 78 : Coupe-circuit principal 119
Fig. 79 : Coupe-circuit auxiliaire, activé 120
Fig. 80 : Coupe-circuit auxiliaire 120
Fig. 81 : Éclairage, avant 123
Fig. 82 : Éclairage, arrière 123
Fig. 83 : Prolongateur électrique 126
Fig. 84 : Transformation, batterie 126
Fig. 85 : Enficher le câble de charge 128

Fig. 86 : Chargeur, installation 129
Fig. 87 : Déclaration de conformité CE 136

1. Mentions légales

1.1 Votre fabricant

Fig. 1 : Code QR

PARAVAN GmbH
Siège principal / centrale / production

PARAVAN Str. 5-10, D-72539 Pfronstetten-Aichelau

- Tél. : +49(0)7388/9995-954
- Fax : +49(0)7388/9995-960
- E-mail : france@PARAVAN.de
- Internet : www.PARAVAN.de/fr
- Gérant : M. Roland Arnold

De nombreux téléphones portables et smartphones sont équipés d'une caméra intégrée et d'un logiciel, qui permet de lire les informations de codes QR, et permettent ainsi d'enregistrer directement nos coordonnées sur votre téléphone portable ou smartphone.

1.1.1 Droits d'auteur

L'ensemble de la présente documentation est protégé par les droits d'auteur. Nous nous réservons tous les droits ainsi formés, notamment pour la traduction, la réimpression, la communication, la copie des illustrations et des tableaux, la radiodiffusion, le microfilmage et la reproduction d'une manière quelconque ainsi que l'enregistrement sur des systèmes de traitement de données, même en cas d'utilisation partielle. Toute reproduction du présent ouvrage, même partielle ou isolée, est uniquement autorisée dans les limites prévues par les dispositions légales de la loi sur les droits d'auteur de la République fédérale d'Allemagne du 9 septembre 1965 dans sa version actuelle. Toute reproduction est systématiquement soumise à une redevance. Toute infraction fera l'objet des dispositions pénales prévues par la loi sur les droits d'auteur.

- Copyright © PARAVAN GmbH 2013. Tous droits réservés !

1.1.2 Situation technique de la documentation

Toutes les informations à propos des caractéristiques techniques / spécifications, illustrations ainsi que toutes les informations contenues dans le présent mode d'emploi remontent à la date de clôture de la rédaction en mars 2013.

Le mode d'emploi d'origine pour le fauteuil roulant électrique « PR50 » a été rédigé en allemand et peut être traduit dans d'autres langues. En présence de divergences entre les différentes versions linguistiques, la version allemande fait foi.

2. À propos du présent mode d'emploi

Fig. 2 : Sens de circulation

Le présent mode d'emploi ne constitue pas une documentation produit au sens d'un manuel de maintenance et de réparation et ne convient donc pas à la réalisation de votre propre chef de travaux de maintenance ou de réparation ni à la supervision de tels travaux. Vous y trouverez des informations à propos des spécifications du modèle et de son utilisation durant tout son cycle de vie, du transport (livraison) à sa mise hors service (immobilisation) du fauteuil roulant électrique. Vous trouverez ci-après une liste et une description des principales caractéristiques du produit. Toutes les caractéristiques du produit spécifiées peuvent être combinées entre elles avec différentes variantes et fonctions et peuvent, le cas échéant, diverger des caractéristiques du modèle de série.

Le présent mode d'emploi fait partie intégral du fauteuil roulant électrique et doit toujours être conservé à proximité du fauteuil roulant électrique afin que vous puissiez rapidement consulter les informations essentielles.

Toutes les indications et directions dans la présente documentation sont toujours fournies dans la perspective que l'utilisateur aille dans le sens de circulation !

2.1 Exclusion de la responsabilité

Seul le respect et la mise en œuvre de toutes les connaissances transmises par le présent mode d'emploi garantissent un fonctionnement irréprochable et sans panne du fauteuil roulant électrique. L'entreprise PARAVAN GmbH décline toute responsabilité et garantie pour les dommages et pannes qui résultent du non-respect du présent mode d'emploi ou de transformations du fauteuil roulant électrique.

Afin de garantir un fonctionnement irréprochable de votre fauteuil roulant électrique, veuillez observer les instructions et intervalles de maintenance.

voir chapitre « 18 Maintenance et entretien »

2.1.1 Garantie

La couverture de la garantie est exclusivement définie par les dispositions en vigueur de la garantie accordée par PARAVAN.

Les dommages résultant des facteurs suivants sont exclus de la garantie :

- Usure
- Manipulation ou utilisation incorrecte, par ex. en cas de surcharge
- Maintenance incorrecte ou irrégulière
- Entretien incorrect ou irrégulier.

voir votre « Carte de garantie » personnelle.

2.1.2 Modifications techniques

Il est strictement interdit de modifier les équipements de sécurité ou de transformer votre fauteuil roulant électrique, ne serait-ce que de manière minime ! Toutes les modifications doivent être autorisées ou réalisées par l'entreprise PARAVAN GmbH.

Dans l'intérêt de nos clients et dans le cadre du perfectionnement technique, l'entreprise PARAVAN GmbH se réserve toute modification technique et perfectionnement du produit.

Tout droit à la garantie ou garantie légale expire en cas de modification n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable par l'entreprise PARAVAN GmbH. En tel cas, il n'est d'ailleurs pas non plus possible d'exclure de dangereux dysfonctionnements!

AVERTISSEMENT
Danger de blessure pour les personnes durant l'exploitation d'un fauteuil roulant électrique dont l'état ne correspond plus à l'état d'origine ou à l'état lors de la livraison. **Dommages matériels** sur le fauteuil roulant électrique en cas d'utilisation de composants non agréés ou d'une installation incorrecte des composants.
• Il est interdit de réaliser des modifications techniques sur le fauteuil roulant électrique. • Uniquement exploiter le fauteuil roulant électrique dans son état d'origine ou son état lors de la livraison. • Uniquement employer des pièces de rechange origi nales ou agréées. • Avant chaque trajet, contrôler l'état de marche du fau teuil roulant électrique.

2.2 Groupe cible

Avant la mise en service du fauteuil roulant électrique, l'utilisateur doit acquérir les connaissances requises en ce qui concerne les points suivants :

- Connaissance du contenu du mode d'emploi afin de pouvoir utiliser et déplacer en toute sécurité le véhicule, c'est-à-dire le fauteuil roulant électrique.
- Connaissance des consignes de sécurité et des instructions de sécurité définies dans le mode d'emploi afin d'être en mesure de reconnaître et d'éviter d'éventuels dangers ou situations dangereuses pour l'utilisateur et l'environnement.

Afin de garantir leur propre sécurité, seules les personnes dûment formées ou instruites sont autorisées à piloter un fauteuil roulant électrique. En qualité d'utilisateur, insistez lors de la remise du fauteuil afin d'être suffisamment instruit. Le cas échéant, contactez-nous.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

voir chapitre « 23.4 Procès-verbal de l'instruction lors de la remise »

2.3 Explication des symboles

Durant la lecture du mode d'emploi, vous rencontrerez les symboles et signaux d'avertissement suivants.

Le logo « Attention, danger ! »
Signale les emplacements dangereux. Observer impérativement les mesures de protection stipulées dans le texte associé. Ce symbole est toujours accompagné du mot signal correspondant, qui indique l'ampleur du danger :

- **Danger !** - Danger immédiat pour la santé et la vie (irréversible).
- **Avertissement** - Danger potentiel pour la santé et la vie (irréversible).
- **Prudence** - Danger potentiel pour la santé et la vie (réversible).
- **Prudence** - Dommages matériels potentiels pour le véhicule.

Information complémentaire à l'attention de l'utilisateur, visant par ex. à faciliter l'utilisation du fauteuil roulant électrique et / ou éviter les dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique.

Ce symbole renvoie l'utilisateur à d'autres chapitres ou aux documentations complémentaires, par ex. aux annexes du présent mode d'emploi.

2.3.1 Structure des consignes de sécurité

Les informations suivantes sont fournies dans les consignes de sécurité :

- Symbole d'avertissement ou de danger ①.
- Nature et source du danger ②.
- Mot signal ③.
- Conséquences en cas d'occurrence du danger ④.
- Mesures visant à écarter le danger ⑤.

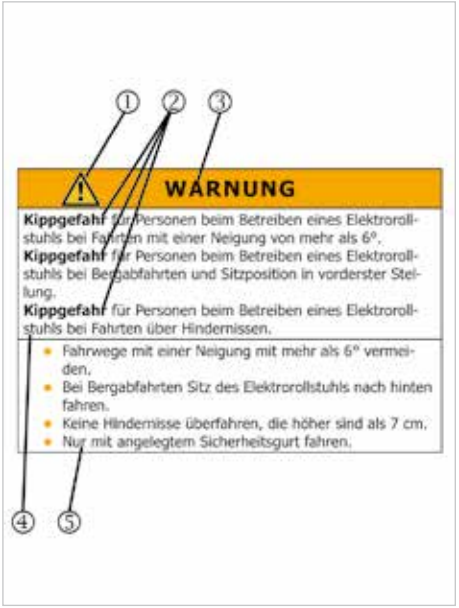
①
②
③
WARNUNG
Kippgefahr für Personen beim Betreiben eines Elektrorollstuhls bei Fahrten mit einer Neigung von mehr als 6°.
Kippgefahr für Personen beim Betreiben eines Elektrorollstuhls bei Bergabfahrten und Sitzposition in vorderster Stellung.
Kippgefahr für Personen beim Betreiben eines Elektrorollstuhls bei Fahrten über Hindernissen.
Fahrwege mit einer Neigung mit mehr als 6° vermeiden.
Bei Bergabfahrten Sitz des Elektrorollstuhls nach hinten fahren.
Keine Hindernisse überfahren, die höher sind als 7 cm.
Nur mit angelegtem Sicherheitsgurt fahren.
④
⑤

Fig. 3 : Consigne de sécurité

3. Consignes de sécurité

3.1 Consignes de sécurité généralement valables

3.1.1 Remarques à propos de l'utilisation

Pour votre sécurité ainsi que pour la sécurité de votre entourage et de l'environnement, les consignes de sécurité suivantes doivent être observées et respectées.

DANGER !

Danger d'écrasement en cas d'intervention au niveau des pièces mobiles, par ex. sous l'effet de la rotation des roues motrices ou du mouvement vertical du bras élévateur et du déplacement horizontal du siège.
Danger de chute en cas de démarrage incontrôlé du fauteuil roulant électrique lorsque le dispositif de freinage est inactif.
Danger de chute en cas de freinage brusque du fauteuil roulant électrique en cas de panne de courant.

- Ne pas introduire les mains dans les composants qui tournent sur eux-mêmes.
- Les accompagnateurs ne doivent pas introduire les mains aux emplacements dangereux lorsque le fauteuil roulant électrique est en marche.
- Les leviers de déverrouillage des freins doivent se trou ver en position « LOCK ».
- Ne jamais déconnecter ni éteindre le fauteuil roulant électrique pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique sur les voies avec une inclinaison supérieure à 10°.
Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique dans les descentes lorsque le siège est réglé complètement en avant.
Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique sur les voies comportant des obstacles.

- Éviter toute conduite sur les voies dont l'inclinaison est supérieure à 10°.
- Dans les descentes, déplacer le siège du fauteuil roulant électrique complètement vers l'arrière.
- Ne pas franchir d'obstacles dont la hauteur est supérieure à 60-70 mm.
- Conduire uniquement après avoir bouclé la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT
Danger de blessure pour les personnes durant l'exploitation d'un fauteuil roulant électrique dont l'état ne correspond plus à l'état d'origine ou à l'état lors de la livraison. **Dommages matériels** sur le fauteuil roulant électrique en cas d'utilisation de composants non agréés ou d'une installation incorrecte des composants.
• Il est interdit de réaliser des modifications techniques sur le fauteuil roulant électrique. • Exploiter uniquement le fauteuil roulant électrique dans son état d'origine ou son état lors de la livraison. • Employer uniquement des pièces de rechange originales ou agréées. • Avant chaque trajet, contrôler l'état de marche du fauteuil roulant électrique.

AVERTISSEMENT

Danger de blessure pour les personnes durant les trajets avec un fauteuil roulant électrique sur des sols peu praticables.
Danger de renversement et de basculement pour les personnes durant l'exploitation du fauteuil roulant électrique sur des sols à portance réduite.
Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique sous l'effet d'influences mécaniques et physiques durant les trajets sur les terrains peu praticables.

- Éviter toute conduite sur des sols lisses, glissants ou poisseux (par ex. gel, neige, herbe et feuilles humides, etc.).
- Éviter toute conduite dans l'eau lorsque la profondeur est supérieure ou égale à 50 mm.
- Observer le poids total autorisé en charge du véhicule.
- Tenir compte de la portance (par ex. ponts ou passe relles) ou de la nature du sol.
- Uniquement conduire après avoir bouclé la ceinture de sécurité.

3.1.2 Remarques à propos de l'utilisation

PRUDENCE
Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique en cas de surcharge du véhicule. **Dommages matériels** sur le fauteuil roulant électrique en cas d'exposition à des températures supérieures à 41 °C. **Dommages matériels** sur le fauteuil roulant électrique en cas de surcharge des batteries dans les descentes.
• Employez exclusivement le fauteuil roulant électrique pour l'usage prévu. • Il est interdit de surcharger le fauteuil roulant électrique (par ex. en transportant une deuxième personne ou d'autres charges). • Protégez le fauteuil roulant électrique contre un rayonnement solaire important et contre toutes les autres sources de chaleur. • Dans les descentes, allumez un consommateur de courant (par ex. l'éclairage).

3.1.3 Remarques à propos du transport

PRUDENCE

Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique en cas de chute de la rampe ou de l'élévateur durant le chargement.
Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique en cas de fixation incorrecte ou de transport incorrect dans un élévateur pour fauteuils roulants électriques.

- Sécuriser la rampe afin d'éviter tout dérapage.
- La rampe ou l'élévateur pour fauteuils roulants électriques doivent être plats et reposer sur un sol compact.
- La rampe ou l'élévateur doivent être secs et propres.
- La rampe doit être plus large que le fauteuil roulant élec trique et offrir une bonne visibilité afin de facilement pouvoir corriger la trajectoire.
- Ne pas faire de pause sur la rampe ou l'élévateur afin d'éviter que le fauteuil ne se déplace vers l'arrière.
- Fixer le fauteuil roulant électrique sur l'élévateur pour fauteuils roulants électriques conformément aux disposi tions légales applicables.
- Uniquement employer des moyens de fixation adéquats et agréés.
- Éteindre le fauteuil roulant électrique pendant le transport.

4. Descriptif des prestations

4.1 Standard de fabrication

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN est un fauteuil roulant électrique multifonctionnel qui, grâce à ses dimensions compactes et à sa maniabilité, convient parfaitement à une utilisation en intérieur comme en extérieur.

Le fauteuil roulant électrique a été construit et testé de manière à garantir une sécurité pour l'utilisateur et son environnement. Après la fabrication, nos produits sont testés afin de pouvoir garantir leur état irréprochable. Si un dysfonctionnement devait toutefois survenir sur votre fauteuil roulant électrique, nous vous prions de contacter directement votre revendeur ou l'entreprise PARAVAN GmbH afin que le dysfonctionnement puisse être éliminé.

Les fauteuils roulants électriques PARAVAN sont fabriqués et testés conformément à la norme :

- DIN EN 12184, Fauteuils roulants électriques, scooters et leurs chargeurs.

et sont classifiés dans la catégorie B conformément à cette norme.

4.2 Utilisation conforme

Du point de vue de son fonctionnement et de sa construction, le fauteuil roulant électrique PARAVAN a été conçu en vue du transport d'une personne en intérieur comme en extérieur. La console, y compris joystick et les unités de commande optionnelles durant ou pour le fonctionnement spécial, constitue l'interface en ce qui concerne l'utilisation par l'utilisateur et la responsabilité
du fabricant.

Le fauteuil roulant électrique doit être utilisé exclusivement pour les domaines d'application définis dans le chapitre « Destination du véhicule ».

voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »

voir chapitre « 4.2.1 Destination du véhicule »

4.2.1 Destination du fauteuil roulant électrique

- sans problème

- Transport d'une personne dont le poids est inférieur ou égal à 160 kg.
- En fonction de l'équipement, utilisation comme siège du conducteur ou siège du passager.
- Utilisation dans le cadre du règlement relatif à l'admission des véhicules à la circulation routière (routes et voies publiques), à condition que le véhicule soit équipé d'un dispositif d'éclairage complet et en parfait état de marche.

voir chapitre « 13 Conduite avec le fauteuil roulant électrique »

- problématique ou interdite

- Utilisation comme moyen de transport tracteur de charge ou de plusieurs personnes.
- Utilisation du fauteuil roulant électrique dans les régions avec des conditions climatiques extrêmes (chaleur / froid / humidité).

voir chapitre « 2.1 Exclusion de la responsabilité »

voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »

4.3 Homologations, certificats

4.3.1 Homologation dans l'UE comme siège du conducteur

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN avec siège orthopédique spécial est le premier fauteuil roulant électrique équipé d'une ceinture intégrée. Il a, par ailleurs, passé avec succès l'essai de choc et est homologué comme siège du conducteur ou siège du passager à l'intérieur d'une voiture particulière transformée par l'entreprise PARAVAN GmbH conformément à

- l'autorisation exceptionnelle selon l'art. 70 du règlement relatif à l'admission des véhicules à la circulation routière (StVZO en Allemagne).

Fig. 4 : Logo du service de contrôle technique allemand (TÜV)

Les attaches des ceintures de sécurité ont été testées conformément à la directive 76/115/CEE et l'attache du siège conformément à la directive 74/408/CEE
et ces attaches ont été certifiées et homologuées conformément aux

- Rapports techniques n° 08-00719-CP-GBM et 08-00723-CP-GBM.

Voir chapitre « 23 Annexes et documentation technique »

4.3.2 Déclaration de non-opposition substance dangereuse (accumulateur)

L'entreprise PARAVAN GmbH emploie des batteries classifiés comme « Substance non dangereuse », dans la mesure où ces batteries ne comportent aucun dommage mécanique.

Conformément à :

- IATA, règle A 67
- ADR, règle 238 B
- IMDG, règle 238.2

dispositions spéciales UN 2800, les batteries AGM sans entretien ainsi que les batteries gel au plomb sans entretien sont étanches, **ne constituent pas une substance dangereuse** au cours d'un transport quelconque.

voir « Déclaration de non-opposition substance dangereuse »

La déclaration de non-opposition spécifique à vos batteries vous a été remise avec votre fauteuil roulant électrique.

4.3.3 Ordonnance sur les appareils et prothèses (réf. LPPR)

Les fauteuils roulants électriques PARAVAN sont homologués conformément aux directives relatives aux appareils et prothèses suivantes :

- Législation relative aux médecins conventionnés allemands de la région du Wurtemberg du nord – Directives, normes, ordonnances et prestations, page B 2 – 1 et suivantes

en tant qu'appareil ou prothèse sous la référence relative à l'ordonnance sur les appareils et prothèses :

- Code LPPR 4122757

autorisée.

Confirmation de l'admission par la caisse d'assurance maladie AOK du 9 juin 2008, conformément à l'art. 126, alinéa 3, du code allemand de la sécurité sociale (SGB V), nomenclature des appareils et prothèses conformément à l'art. 139, SGB V, de la Fédération nationale des caisses syndicales de maladie – Confédérations des caisses d'assurance maladie du 19 juin 2008.

4.3.4 Définition des appareils et prothèses (extrait incomplet)

Les appareils et prothèses sont des prestations médicales matérielles, c'est-à-dire des objets, qui garantissent, par le biais d'une substitution, d'un soutien ou d'une décharge, le succès du traitement des patients ou permettent de surmonter des handicaps physiques. On recense notamment parmi eux les prothèses corporelles, orthopédiques ainsi que les autres appareils, verres correcteurs, moyens matériels et produits techniques.

5. Informations spécifiques au produit

5.1 Marque de fabrique et désignation du type (plaque signalétique)

Fig. 5 : Plaque signalétique

Les informations suivantes figurent sur la plaque signalétique. Elles doivent être rappelées dans toute correspondance avec l'entreprise PARAVAN GmbH afin de pouvoir correctement vous conseiller.

- Désignation du modèle ①
- N° de série, n° du châssis ②
- Date de production ③
- Vitesse max. ④
- N° HMV ⑤
- Poids à vide du fauteuil roulant électrique ⑥
- Charge utile max. (poids du corps) ⑦

voir chapitre « 5.3.1 La plaque signalétique de votre fauteuil roulant électrique »

5.2 Emplacement de la désignation du type (plaque signalétique)

La désignation du type (plaque signalétique) est installée en simple exemplaire sur le fauteuil roulant électrique. Les dimensions de la désignation du type (plaque signalétique) s'élèvent à env. 70 mm x 40 mm.

- La désignation du type (plaque signalétique) est installée à l'arrière, sur le côté droit du coffre de la batterie ① du fauteuil roulant électrique.

Fig. 6 : Position de la plaque signalétique

5.3 Informations à propos de votre fauteuil roulant électrique

Veillez à ce que ces informations soient consignées lors de la remise du fauteuil roulant électrique ou notez-les vous-même afin de toujours les avoir à portée de main.

Date de livraison / remise

-

Remise par (revendeur ou succursale)

-

5.3.1 La plaque signalétique de votre fauteuil roulant électrique

Collez ici une copie de votre plaque signalétique !

5.4 Accessoires

5.4.1 Accessoires fournis

- Chargeur avec câble de charge.
- Mode d'emploi.
- Clé à pipe à poignée en T de 13.
- Clé à six pans creux, taille 5.
- Clé magnétique, optionnelle en fonction de l'équipement.

5.4.2 Accessoires disponibles

- Station d'accueil PARAVAN pour une fixation rapide et simple du fauteuil roulant électrique à l'intérieur d'un véhicule, par ex. en cas d'utilisation du fauteuil roulant électrique comme siège du conducteur.

Fig. 7 : Station d'accueil

6. Description / fonction. du fauteuil roulant électrique

6.1 Le siège orthopédique spécial

Le siège orthopédique spécial est un développement de l'entreprise PARAVAN GmbH, adapté sur mesure aux besoins des clients. Il comporte les équipements suivants :

- Ceinture intégrée à 3 ou 4 points ou ceinture abdominale, en fonction de l'équipement.
- Amortisseurs spéciaux intégrés au siège spécialement conçus pour détendre les muscles du haut de la jambe.
- Soutien lombaire à 4 points réglables dans le dossier afin de garantir un bon maintien du bassin.
- Accoudoir à 6 axes avec 12 réglages individuels afin de garantir un maintien optimal et sans fatigue des bras.
- Housse en tissu MeshTex en nanotissu respirant pour la réduction du risque d'escarres.

6.2 Commande par joystick

Toutes les fonctions du fauteuil roulant électrique peuvent être sélectionnées et activées à partir du joystick, de la console et l'unité de commande intégrée, par ex. :

- pilotage du fauteuil roulant électrique,
- comportement de freinage du fauteuil roulant électrique,
- vitesse de croisière, commande des deux moteurs de translation,
- fonctions secondaires, en fonction de l'unité de commande ou de l'équipement.

6.3 Unité de commande spéciale

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN permet d'installer une multitude d'unités de commande spéciales, comme par ex. :

- commande au menton,
- commande tierce personne,
- etc.

Si vous avez des souhaits ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter. Merci.

6.4 Élévateur et inclinaison (inclinaison du siège)

Le fauteuil roulant électrique est équipé d'un élévateur robuste à un bras, qui peut atteindre une hauteur de déploiement maximale de 80 cm. Cela garantit un rayon d'action maximal au quotidien à la maison et au bureau.

L'inclinaison (du siège) se règle par pression sur une touche en procédant de la manière suivante :

- vers l'avant, et permet ainsi de se lever

ou

- vers l'arrière, pour la détente, pour la prévention des escarres, pour une orientation progressive et pour une meilleure répartition du poids.

voir chapitre « 11 Le siège orthopédique spécial, utilisation »

6.5 Repose-pieds munis d'amortisseurs de vibrations

- Amortis, divisés ou reliés afin de lutter contre la spasticité.
- Réglage électrique de la longueur et de l'inclinaison en fonction de l'équipement.

6.6 Sécurité routière selon le règlement relatif à l'admission des véhicules à la circulation routière

En option, le fauteuil roulant électrique PARAVAN peut être équipé des accessoires suivants, obligatoires en vue de l'admission à la circulation routière :

- Feux avant à LED pour un éclairage optimal ①.
- Clignotants à LED ②.
- Feux arrière à LED pour une visibilité maximale ③.
- Visibilité latérale sur le côté au centre de la roue au moyen de réflecteurs jaunes.

Fig. 8 : Éclairage, avant

Fig. 9 : Éclairage, arrière

6.6.1 Art. 24 Moyen de transport particulier

Les fauteuils roulants sont mentionnés dans le règlement relatif à l'admission des véhicules à la circulation routière (StVZO). Les dispositions suivantes y sont prévues :

- (1) Les fauteuils roulants à pousser ou à poignées, les luges, les poussettes, les trottinettes, les bicyclettes pour enfants et les moyens de transport similaires ne sont pas des véhicules au sens du présent règlement.
- (2) La circulation de voitures d'invalides ou d'autres fauteuils roulants mentionnés dans l'alinéa 1 est autorisée sur les voies réservées aux piétons, cependant uniquement à condition que ceux-ci roulent au pas.

7. Vue d'ensemble du fauteuil roulant électrique PARAVAN

7.1 Définition des composants et de leurs emplacements respectifs

Fig. 10 : Vue d'ensemble du fauteuil roulant

Les termes suivants sont employés dans le mode d'emploi pour les composants et les pièces détachées. Leur position sur le fauteuil roulant électrique est indiquée sur l'illustration.

- Console avec joystick ①
- Accoudoir à axes réglables ②
- Dossier (électrique) ③
- Appuie-tête ④
- Plaque des pieds / repose-pieds ⑤
- Levier de déverrouillage des freins, déverrouillage d'urgence ⑥
- Roue motrice, modèle standard increvable ⑦
- Coffre de batterie ⑧
- Habillage ⑨
- Roue arrière, modèle standard increvable ⑩

7.2 Définition des composants et de leurs positions de montage, châssis

Les termes suivants sont employés dans le mode d'emploi pour les composants et les pièces détachées. Le graphique indique la position de montage sur le châssis du fauteuil roulant électrique.

- Plaque du siège ①
- Glissières du siège ②
- Bras élévateur ③
- Roue arrière ④
- Anneau d'arrimage, arrière ⑤
- Arbre oscillant ⑥
- Moteur de commande du bras élévateur ⑦
- Boîtier de contrôle ⑧
- Coffre de batterie ⑨
- Accumulateur (batterie) ⑩

Fig. 11 : Composants, châssis arrière

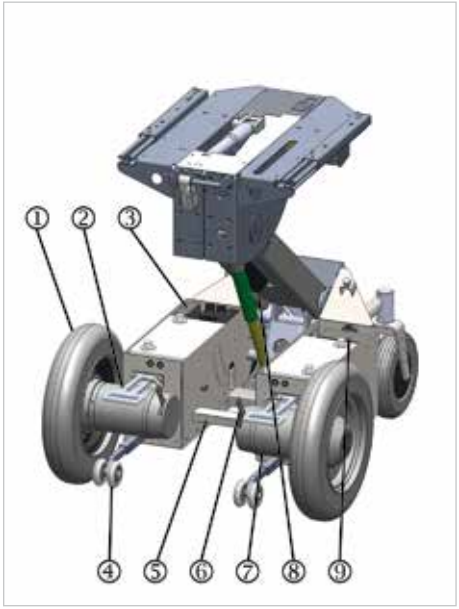

Fig. 12 : Composants, châssis avant

- Roue motrice ①
- Anneau d'arrimage ②
- Appareils de commande ③
- Roulette anti-bascule ④
- Préparation pour la station d'accueil ⑤
- Levier de déverrouillage des freins, déverrouillage d'urgence ⑥
- Moteur de commande ⑦
- Moteur de l'élévateur avec tige de levage et transmission ⑧
- Coupe-circuit des groupes auxiliaires ⑨

8. Remise du fauteuil roulant électrique

8.1 Réception de votre nouveau fauteuil roulant électrique

Contrôlez si votre fauteuil roulant électrique est complet et comparez l'étendue de la livraison avec votre bon de commande. En cas de doute, contactez immédiatement l'entreprise PARAVAN GmbH !
Contrôlez l'état irréprochable de votre fauteuil roulant électrique (en réalisant un contrôle visuel). Signalez immédiatement par écrit d'éventuels dégâts occasionnés durant la livraison ou le transport à votre

- revendeur, transporteur ou fournisseur de matériel médical et orthopédique

et

- la société PARAVAN GmbH.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

8.2 Forme sous laquelle votre fauteuil roulant électrique vous est remis

Lors de sa remise, le fauteuil roulant électrique doit se trouver, prêt à la conduite et opérationnel, dans l'état suivant :

- Entièrement monté et équipé conformément aux spécifications de votre commande.
- Toutes les pièces rapportées et éléments de commande sont préréglés aux mensurations que vous indiquées lors de la commande.
- Les accumulateurs sont préchargés.

8.3 Outils fournis

Les outils suivants sont fournis avec votre fauteuil roulant électrique :

- Clé à pipe à poignée en T de 13.

Fig. 13 : Clé à pipe

- Clé à six pans creux, taille, 5.

Fig. 14 : Clé à six pans creux

9. Réglages sur le fauteuil roulant électrique, électronique

Le réglage et la configuration de l'unité de commande PARAVAN sont très complexes et sont, pour votre propre sécurité, strictement réservés à votre technicien S.A.V.
Tous les paramètres de l'unité de commande PARAVAN peuvent ultérieurement être adaptés à vos besoins et souhaits. Cela inclut :

- Toutes les caractéristiques de conduite, comme par ex. le démarrage et les freins.
- Comportement de la direction.

Si une adaptation des paramètre de commande s'avère indispensable ou utile, veuillez contacter l'entreprise PARAVAN GmbH ou votre revendeur.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

10. Réglages sur le fauteuil roulant électrique, mécanique

10.1 Réception de votre nouveau fauteuil roulant électrique

Tous les composants mécaniques ainsi que les équipements et éléments de commande ont été ajustés en fonction de vos mensurations. Si un ajustage devait toutefois s'avérer nécessaire, il pourra être effectué à n'importe quel moment. Votre fauteuil roulant électrique PARAVAN a été construit de manière à pouvoir entièrement être adapté à vos mensurations.

Pour votre propre sécurité, tous les réglages mécaniques et modifications de l'équipement sont strictement réservés à votre technicien S.A.V. Tout réglage par le client est systématiquement exclu !

voir chapitre « 23.4 Procès-verbal de l'instruction lors de la remise »

10.2 La manchette d'accoudoir

La manchette d'accoudoir peut être basculé à la verticale et déplacé vers l'avant ou vers l'arrière à l'horizontale et peut ainsi être adapté à tous les usages et à toutes les mensurations.

10.2.1 Réglage de l'inclinaison du coussin de l'accoudoir

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche.

- Desserrer l'écrou borgne hexagonal ①.
- Basculer le coussin de l'accoudoir ② dans la position souhaitée.
- Serrer à fond l'écrou borgne hexagonal ①, env. 8 Nm.

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

Fig. 15 : Inclinaison de la manchette d'accoudoir

10.2.2 Réglage de la position horizontale de la manchette d'accoudoir

Fig. 16 : Position de l'accoudoir

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche !

Pour le contrôle et le réglage de la position de la manchette d'accoudoir, procédez dans l'ordre suivant :

- Dévisser la vis à oreilles ①.
- Avancer ou reculer la manchette d'accoudoir ② dans la position souhaitée.
- Serrer à fond la vis à oreilles ① à la main.

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

10.3 L'accoudoir

La hauteur et l'inclinaison de l'accoudoir peuvent être réglées de différentes manières dans toutes les directions à l'horizontale (porte-à-faux) et à la verticale et peuvent ainsi être adaptées à toutes les mensurations.

Le cas échéant, une modification de la position de l'accoudoir peut nécessiter un nouveau réglage !

Pour le contrôle et le réglage de la position de l'accoudoir, procédez dans l'ordre suivant :

- Hauteur ① de l'accoudoir.
- Inclinaison ② de l'accoudoir.
- Porte-à-faux ③ de l'accoudoir.
- Le cas échéant, correction de la position du coussin de l'accoudoir.

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

Fig. 17 : Contrôle de la position de l'accoudoir

10.4 Réglage de la hauteur de l'accoudoir

Fig. 18 : Hauteur de l'accoudoir

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche !

De par sa fonction et son exécution, la vis de blocage est un tendeur excentrique ! Cela implique les fonctions suivantes :

- Vis de blocage desserrée -> Accoudoir verrouillé ou fixé.
- Vis de blocage serrée -> Accoudoir déverrouillé ou réglable.

Pour le réglage de la hauteur de l'accoudoir, procédez dans l'ordre suivant :

- Serrer à fond la vis de blocage ①.
- Déplacer l'accoudoir ② dans la position souhaitée dans la glissière.
- Desserrer la vis de blocage ①.

Après avoir modifié la position de l'accoudoir, le levier de la vis de blocage doit être réajusté le cas échéant afin de garantir qu'aucun danger (de blessure des passants ou d'arrachement du levier) n'émane de ce dernier.

- Relever le levier ①.
- Déplacer le levier ① vers l'arrière dans le sens de circulation.
- Abaisser le levier ①.

Fig. 19 : Levier, vis de blocage

10.5 Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir

Fig. 20 : Inclinaison de l'accoudoir

Le point de fixation de l'accoudoir est pivotant. Cela permet de complètement relever l'accoudoir afin de pouvoir s'asseoir et se lever ou être transféré plus facilement.

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche !

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

- Serrer la vis moletée ①
  -> L'accoudoir se relève.
- Desserrer la vis moletée ①
  -> L'accoudoir descend.

Uniquement serrer ou desserrer la vis moletée lorsque vous n'exercez aucune pression sur l'accoudoir. Soulevez légèrement l'accoudoir afin que la vis moletée ne soit soumise à aucune pression.

10.6 Réglage du porte-à-faux de l'accoudoir

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche. Le cas échéant, il est possible que le sens de rotation du raccord vissé soit inversé !

Pour le réglage du porte-à-faux de l'accoudoir, procédez dans l'ordre suivant :

- Desserrer l'écrou borgne hexagonal ①.
- Desserrer l'écrou borgne hexagonal ③.
- Déplacer l'accoudoir ② dans la position souhaitée.
- Serrer à fond les écrous borgnes hexagonaux ① et ③, env. 8 Nm.

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

Fig. 21 : Porte-à-faux de l'accoudoir

10.7 Réglage de la souplesse de la console

Fig. 22 : Mécanisme de pivotement

Il est possible d'ajuster le degré de dureté (réactivité ou souplesse des articulations) du mécanisme de pivotement horizontal de la console.

Le réglage du degré de dureté est strictement réservé à votre technicien S.A.V. !

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

10.8 L'ensemble du repose-pieds

La compensation électrique de l'inclinaison et de la longueur permet d'adapter l'ensemble du repose-pieds en fonction de la longueur et de l'inclinaison du siège à l'aide d'un dispositif électrique. L'inclinaison des repose-pieds peut uniquement être modifiée manuellement à l'aide d'une vis de réglage.

Fig. 23 : Longueur du bas de la jambe

10.8.1 Réglage de la longueur du bas des jambes

Le support du bas des jambes ou la longueur du bas des jambes peuvent être réglée dans le sens longitudinal à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Effectuer le réglage.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

Si cette course de réglage est insuffisante, le cran d'arrêt ① du repose-pieds doit être modifié à la main !

10.8.2 Réglage de l'angle du muscle tibial

Fig. 24 : Angle du muscle tibial

En fonction de l'équipement, l'inclinaison du support du bas de la jambe ou de l'angle du muscle tibial (entre le haut et le bas de la jambe) peut être modifiée à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Effectuer le réglage.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

10.8.3 Réglage de l'inclinaison du repose-pieds

L'inclinaison des repose-pieds peut être réglée manuellement et de différentes manières pour chaque repose-pieds en fonction de vos besoins.

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

- Serrer la vis de réglage -> Le repose-pieds descend.
- Desserrer la vis de réglage -> Le repose-pieds monte.

Uniquement serrer ou desserrer la vis de réglage lorsque vous n'exercez aucune pression. Soulevez légèrement le repose-pieds afin que la vis de réglage ne soit soumise à aucune pression.

Pour le réglage de l'inclinaison du repose-pieds, procédez dans l'ordre suivant :

- Relever le repose-pieds ③.
- Desserrer le contre-écrou ①.
- Serrer ou desserrer la vis de réglage ② comme vous le souhaitez.
- Contrôler le réglage (abaisser le repose-pieds).
- Serrer le contre-écrou ①, env. 8 Nm.

Fig. 25 : Inclinaison du repose-pieds

11. Le siège orthopédique spécial, utilisation

11.1 Réglage du dossier

11.1.1 Réglage de l'inclinaison du dossier

Fig. 26 : Angle d'inclinaison du dossier

Le dossier ou l'inclinaison du dossier peuvent être réglés à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Effectuer le réglage.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

11.1.2 Réglage des joues latérales (pelotes thoraciques)

Si vous souhaitez un guidage latéral ou un soutien du haut du torse (thorax), vous pouvez adapter individuellement les joues latérales (pelotes thoraciques) à gauche et à droite. Cette adaptation peut également s'avérer nécessaire en fonction des conditions météorologiques, en raison des vêtements.

Les instructions ci-après s'appliquent au côté droit comme au côté gauche !

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

- Tourner la vis de réglage ① dans le sens horaire
  -> La pelote thoracique bascule vers le centre du siège.
- Tourner la vis de réglage ① dans le sens anti-horaire
  -> La pelote thoracique bascule vers l'extérieur.

voir chapitre « 8.3 Outils fournis »

Fig. 27 : Pelotes thoraciques

11.2 Réglage du soutien lombaire

Fig. 28 : Soutien lombaire, vers. 1

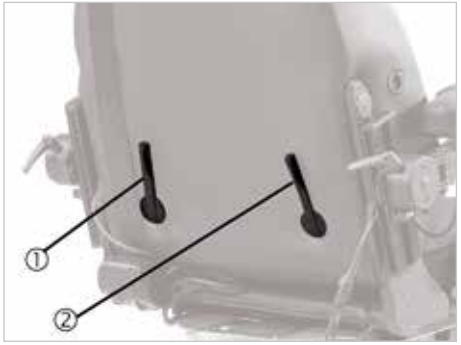

Fig. 29 : Soutien lombaire, vers. 2

Si vous souhaitez adapter l'intensité de la cambrure au niveau des vertèbres lombaire, vous pouvez adapter individuellement le soutien lombaire. L'adaptation du degré de soutien, la modification de la position du bassin, est possible en continu à l'aide du mécanisme à 4 voies du point de vue de la hauteur et de la cambrure.

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

Réglage en hauteur, course de réglage max. env. 70 mm :

- Tourner la molette ou le levier de réglage ① dans le sens horaire -> Le soutien lombaire est tiré vers le haut.
- Tourner la molette ou le levier de réglage ① dans le sens anti-horaire -> Le soutien lombaire est poussé vers le bas.

Cambrure du siège, cambrure du siège max. env. 25 mm :

- Tourner la molette ou le levier de réglage ② dans le sens horaire -> Le soutien lombaire se cambre vers l'extérieur.
- Tourner la molette ou le levier de réglage ② dans le sens anti-horaire -> Le soutien lombaire réduit la cambrure.

11.2.1 Réglage de l'appuie-tête

Si vous souhaitez adapter l'appuie-tête au niveau de la tête, vous pouvez individuellement adapter la hauteur de l'appuie-tête à 5 niveaux.

Les possibilités de réglage suivantes sont disponibles :

Réglage de l'inclinaison :

- Pousser l'appuie-tête ① dans la position souhaitée
  -> Pousser le haut de l'appuie-tête vers l'arrière ou vers l'avant.

Réglage de la hauteur à 5 niveaux :

- Pousser l'appuie-tête ① au niveau souhaité
  -> Tirer l'appuie-tête vers le haut ou le pousser vers le bas. Les supports ② de l'appuie-tête peuvent être réglés à 5 niveaux.

Fig. 30 : Appuie-tête

Pour démonter l'appuie-tête (par ex. chez le coiffeur), il suffit de le tirer vers le haut à partir de la position haute puis le retirer. Le montage s'effectue en procédant dans l'ordre inverse.

11.2.2 Réglage de la position assise

Fig. 31 : Position assise

Si vous avez commandé cet équipement spécial, le siège peut être déplacé vers l'avant ou l'arrière à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Effectuer le réglage.

voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »

voir chapitre « 16 Unité de commande »

11.3 Réglage de la position couchée

Le siège peut être incliné en position couchée à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

La position couchée n'est pas enregistrée sur l'unité de commande. Elle doit être réglée individuellement par l'utilisateur.

Pour le réglage de la position couchée, procédez dans l'ordre suivant :

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Déplacer le bras élévateur vers le haut.
- Régler l'inclinaison souhaitée pour le siège. (Équipement spécial optionnel)
- Régler l'inclinaison souhaitée pour le dossier.
- Régler l'inclinaison et la longueur des repose-pieds. (Équipement spécial optionnel)

voir chapitre « 16 Unité de commande »

Fig. 32 : Position couchée

11.4 Réglage de la position debout

Fig. 33 : Position debout

Le siège peut être incliné en position debout à l'aide d'un dispositif électrique à partir de l'unité de commande PARAVAN.

La position debout n'est pas enregistrée sur l'unité de commande. Elle doit être réglée individuellement par l'utilisateur.

Pour le réglage de la position debout, procédez dans l'ordre suivant :

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Déplacer le bras élévateur vers le haut à la hauteur de votre postérieur.
- Relever le repose-pieds.
- Incliner le siège vers l'avant.
- Prenez l'appui sur les accoudoirs pour sortir du fauteuil.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

12. Montage et démontage de l'habillage du châssis

12.1 Montage et démontage de l'habillage arrière

Fig. 34 : Habillage arrière

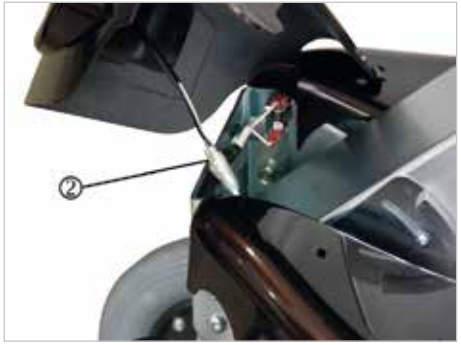

Fig. 35 : Feu arrière, câble

En vue de la maintenance ou de l'entretien et du nettoyage, l'habillage du châssis peut être démonté.

Pour le démontage et le montage de l'habillage arrière, procédez dans l'ordre suivant :

- Desserrer puis dévisser les vis moletées ①.

Mettre les vis moletées et les rondelles en plastique de côté.

- Débrancher le câble du feu arrière ② au niveau du prolongateur.
- Retirer l'habillage arrière.
- Le montage s'effectue en procédant dans l'ordre inverse.

12.2 Montage et démontage de l'habillage latéral

En vue de la maintenance ou de l'entretien et du nettoyage, l'habillage du châssis peut être démonté.

Pour le démontage et le montage de l'habillage latéral, procédez dans l'ordre suivant :

- Desserrer puis dévisser les vis moletées ①.
- Retirer l'habillage arrière.

voir chapitre « 12.1 Montage et démontage de l'habillage arrière »

- Soulever l'habillage latéral à l'arrière.
- Débrancher les câbles des feux avant et des clignotants ② au niveau du prolongateur.
- Retirer l'habillage latéral vers l'avant.
- Le montage s'effectue en procédant dans l'ordre inverse.

S'assurer que les rondelles en plastique soient intercalées, elles protègent les composants du châssis contre toute détérioration.

Fig. 36 : Habillage latéral

Fig. 37 : Feux avant, câble

13. Conduite avec le fauteuil roulant électrique

13.1 Assurance, assurance responsabilité civile

Avant de commencer l'utilisation, nous vous recommandons de consulter un assureur-conseil afin de garantir que l'utilisation de votre fauteuil roulant électrique soit incluse dans vos assurances – notamment dans votre assurance responsabilité civile.

Veuillez noter que, en cas d'utilisation sur la voie publique, la souscription d'une assurance peut s'avérer obligatoire dans le cadre des dispositions légales applicables.

AVERTISSEMENT

Danger de blessure pour les personnes durant l'exploitation d'un fauteuil roulant électrique dont l'état ne correspond plus à l'état d'origine ou à l'état lors de la livraison.
Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique en cas d'utilisation de composants non agréés ou d'une installation incorrecte des composants.

- Il est interdit de réaliser des modifications techniques sur le fauteuil roulant électrique.
- Uniquement exploiter le fauteuil roulant électrique dans son état d'origine ou son état lors de la livraison.
- Uniquement employer des pièces de rechange originales ou agréées.
- Avant chaque trajet, contrôler l'état de marche du fauteuil roulant électrique.

13.2 Contrôle du fonctionnement avant la conduite

Avant chaque trajet, il est impératif de contrôler les points suivants afin de garantir votre propre sécurité :

Le cas échéant, faites appel à une seconde personne pour le contrôle.

- Contrôle du fonctionnement des freins.

Les leviers de déverrouillage des freins ① doivent se trouver en position **« LOCK »**, c'est-à-dire pointer vers le haut.

- État de charge des accumulateurs.
- Contrôle du fonctionnement du dispositif d'éclairage.

voir chapitre « 13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) »

voir chapitre « 21 Système électrique »

Fig. 38 : Leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence)

13.3 Bouclage de la ceinture de sécurité

Fig. 39 : Bouclage de la ceinture

Lors du bouclage de la ceinture de sécurité, veillez à un enclenchement audible de la languette ② dans la boucle de la ceinture ①.

Fig. 40 : Boucle de ceinture

Le fonctionnement de la boucle de la ceinture est identique avec toutes les variantes de ceintures :

- Ceinture à 2 points (ceinture abdominale).
- Ceinture à 3 points, variante conducteur ou passager.
- Harnais (ceinture abdominale).
- Ceinture à plusieurs points (ceintures spéciales avec plusieurs points de fixation).

13.4 Pilotage du fauteuil roulant électrique, sens de circulation

Le fauteuil roulant électrique se pilote à l'aide du joystick installé sur la console.

Les fonctions de pilotage de base suivantes sont disponibles lorsque vous actionnez le joystick dans les positions correspondantes :

- Joystick vers l'avant
  -> Le fauteuil roulant électrique se déplace en marche avant.
- Joystick vers la gauche ou la droite
  -> Le sens de circulation du fauteuil roulant électrique est modi fié en fonction de la position sélectionnée.
- Joystick vers l'arrière
  -> Le fauteuil roulant électrique se déplace en marche arrière.
- Joystick au point mort (au centre)
  -> Les freins sont activés, le fauteuil est immobile.

Ne pas actionner le joystick de manière brusque (instruc tions de pilotage) afin d'éviter tout déplacement accidentel du fauteuil roulant électrique !

Entraînez-vous d'abord au pilotage sur un terrain sécurisé et ne comportant pas d'obstacles.

Fig. 41 : Joystick

13.5 Prise d'un virage, conduite dans les virages

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN est équipé d'une traction avant. Cela signifie que l'arrière se déporte durant le pilotage, donc dans les virages.

Prenez les virages de la manière suivante :

- Pousser le joystick dans le sens de circulation souhaité (vers l'avant ou l'arrière).

et simultanément

- Pousser le joystick dans le sens de circulation souhaité (vers la gauche ou la droite).

Exemple :

- Dans la perspective de l'utilisateur, pousser le joystick vers le haut à droite (position 14 heures)
  -> Le fauteuil roulant électrique prend un virage à droite.

voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »

13.6 Freinage avec le fauteuil roulant électrique

13.6.1 Systèmes de freinage du fauteuil roulant électrique

Afin de garantir une sécurité maximale, deux systèmes de freinage (systèmes de sécurité) indépendants l'un de l'autre sont employés sur le fauteuil roulant électrique PARAVAN. Les différents systèmes de sécurité offrent les fonctions suivantes :

- Sécurité durant la conduite :
  En relâchant le joystick (le joystick retourne toujours au point mort, en position centrale) durant la conduite, le frein moteur est automatiquement activé et freine le fauteuil roulant électrique.

- Sécurité en cas de panne de courant ou d'interruption de l'alimentation électrique :
  En cas d'interruption de l'alimentation électrique, par ex. en cas de décharge de l'accumulateur, le frein magnétique de sécurité se ferme et le fauteuil roulant électrique s'immobilise. Le cas échéant, il peut uniquement être déverrouillé puis déplacé à la main.

voir chapitre « 13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) »

13.7 Freinage du fauteuil roulant électrique

La course de freinage, c'est-à-dire la distance entre l'activation de la procédure de freinage et l'immobilisation du fauteuil roulant électrique, dépend considérablement des facteurs suivants :

- Sol ou état de la chaussée.
- Poids total (véhicule et conducteur) du fauteuil roulant électrique.

En cas de freinage à une vitesse maximale d'env. 6 km/h, la course de freinage de votre fauteuil roulant électrique s'élève à env. 1 mètre !

Durant les procédures de freinage avec une vitesse de croisière élevée, notamment dans les descentes, le fauteuil roulant électrique peut réaliser des mouvements de lacet ou osciller. Évitez donc tout freinage brusque !

13.8 Conduite en pente, montées et descentes

Dans les montées et les descentes, vous devez, pour votre propre sécurité, observer et respecter les remarques suivantes :

- Ajustez le réglage longitudinal du siège complètement en arrière afin d'éviter tout glissement.
- Conduisez uniquement après avoir bouclé la ceinture de sécurité.
- Dans les descentes, évitez tout freinage brusque afin que le fauteuil roulant électrique ne réalise pas de mouvements de lacet ou oscille.
- Dans les montées et les descentes, sélectionnez un petit rapport ou une faible vitesse afin d'éviter toute perte de contrôle de votre fauteuil roulant électrique.
- Dans les montées et les descentes avec une inclinaison supérieure à 7°, il n'est pas possible de garantir la stabilité de votre fauteuil roulant électrique ou d'exclure un danger de renversement de votre fauteuil roulant électrique.
- Durant les descentes, le courant produit est dérivé dans la batterie. Si la batterie est complètement chargée au début de la conduite, le système de sécurité active l'arrêt d'urgence afin d'éviter toute détérioration en raison d'une surcharge du circuit électronique. Le cas échéant, allumez un consom mateur de courant (éclairage) afin de décharger la batterie puis reprenez la conduite.

Dans les montées et les descentes, le levier de déverrouillage des freins doit être déplacé en position **« LOCK »**. Le frein moteur est uniquement efficace en position **« LOCK »**. En cas de descente sans freins moteur le fauteuil peut se déplacer tout seul !

voir chapitre « 13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) »

13.9 Les programmes et rapports de conduite

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN dispose de cinq différents programmes et rapports de conduite. Vous pouvez sélectionner le rapport de conduite ou la vitesse finale du fauteuil roulant électrique sur la console.

La vitesse finale maximale du rapport de conduite correspondant nécessite un actionnement à fond du joystick.

Les fonctions des différents rapports de conduite :

- Rapport de conduite 1
  Contrôle maximal du fauteuil roulant électrique
  20 % de la vitesse finale, conduite à l'intérieur de pièces.
- Rapport de conduite 2
  40 % de la vitesse finale.
- Rapport de conduite 3
  60 % de la vitesse finale.
- Rapport de conduite 4
  80 % de la vitesse finale.
- Rapport de conduite 5
  Réservé aux conducteurs / utilisateurs expérimentés
  Vitesse finale max.

voir chapitre « 16 Commande »

13.10 Conduite manuelle, mode poussée

13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence)

- Si vous souhaitez pousser le fauteuil roulant électrique, vous devez déplacer les deux leviers de déverrouillage des freins ① à gauche et à droite côté entraînement en position **« UNLOCK »** (vers le bas).

En pente, ne jamais déplacer les leviers en position **« UNLOCK »** ! La puissance de freinage du moteur de commande est nulle dans cette position !

Positions du levier de déverrouillage des freins ①

LOCK (verrouillé)
- Position du levier vers le haut,
  = conduite, système de freinage activé !

UNLOCK (déverrouillé)
- Position du levier vers le bas,
  = poussée, système de freinage désactivé !

Fig. 42 : Leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence)

13.11 Exigences quant aux voies de circulation, sols

AVERTISSEMENT

Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique sur les voies avec une inclinaison supérieure à 10°.
Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique dans les descentes lorsque le siège est réglé complètement en avant.
Danger de renversement pour les personnes en cas d'utilisation d'un fauteuil roulant électrique sur les voies comportant des obstacles.

- Éviter toute conduite sur les voies dont l'inclinaison est supérieure à 10°.
- Dans les descentes, déplacer le siège du fauteuil roulant électrique complètement vers l'arrière.
- Ne pas franchir d'obstacles dont la hauteur est supérieure à 60-70 mm.
- Uniquement conduire après avoir bouclé la ceinture de sécurité.

13.11.1 Capacité de franchissement d'un gué, conduite dans l'eau

- Les trajets dans l'eau peuvent endommager les composants électroniques (moteurs, éléments de commande, etc.) ainsi que les accumulateurs en cas de pénétration d'eau.

13.11.2 Surmontabilité

- En cas de franchissement d'obstacles dont la hauteur est supérieure à env. 60-70 mm, le coffre de batterie de votre fauteuil roulant électrique pourrait rester accroché et votre fauteuil pourrait se coincer ou se renverser.

13.11.3 Capacité de charge

- Ne roulez pas sur les sols comportant des risques d'affaissement, vous risqueriez de rester coincé et votre fauteuil pourrait se renverser. Tenez compte du poids total du véhicule.

voir chapitre « 22.1 Caractéristiques techniques et dimensions »

13.11.4 Sols et terrains peu praticables

- En cas de trajets sur des sols et terrains peu praticables, vous risquez de rester coincé ou de vous renverser avec votre fauteuil roulant électrique.

13.11.5 Sols lisses, traction

- En cas de trajets sur des sols lisses (par ex. rampes sans revêtement, herbe humide, neige, gel, etc.), votre fauteuil roulant électrique peut perdre son adhérence. Cela signifie que la force de propul sion ou la puissance de freinage ne sont pas transmises.

14. Stationnement et rangement du fauteuil roulant électrique

Afin d'éviter toute détérioration du fauteuil roulant électrique, vous devez observer les règles suivantes lorsque vous stationnez votre fauteuil roulant électrique, par ex. pendant la nuit, ou que vous ne l'utilisez pas pendant une période prolongée :

- Raccordez le fauteuil à un chargeur.
- Choisissez un emplacement de stationnement à l'abri de l'humidité.
- N'exposez pas le fauteuil roulant électrique à des températures élevées ou à de basses températures.
- Recouvrez le fauteuil roulant électrique d'une housse adéquate.

14.1 Antivol / fonction de la clé

En fonction de l'équipement, deux différentes fonctions permettent de protéger le fauteuil roulant électrique contre une utilisation non autorisée.

Protégez toujours votre fauteuil roulant électrique afin d'éviter toute utilisation non autorisée !
Vous êtes responsable de la mise hors circuit correcte de votre fauteuil roulant électrique !

14.1.1 Console G90A

- Passage de la clé magnétique au-dessus du symbole de clé sur la console
  -> L'antivol est activé.

- Nouveau passage de la clé magnétique au-dessus du symbole de clé sur la console
  -> L'antivol est désactivé.

Fig. 43 : Console G90A

14.1.2 Console REM 550

- Enfoncer la touche « Marche » ① pendant au moins 3 secondes
  -> Le symbole du cadenas ② s'affiche sur l'écran.
  -> L'antivol est activé.

- Enfoncer la touche « Marche » ①
  -> Le symbole du cadenas ② s'affiche sur l'écran.
- Appuyer 2 fois sur la touche « Klaxon »
  -> L'antivol est désactivé.

Fig. 44 : Console REM 550

15. Chargement et transport du fauteuil roulant électrique

PARAVAN

Durant le transport à l'intérieur d'un véhicule, le fauteuil roulant électrique doit toujours correctement être éteint et fixé. Pour le chargement du fauteuil roulant électrique, employer des accessoires tels que :

- rampes, élévateurs et ponts élévateurs,

avec une capacité de charge suffisante.

15.1 Règles pour le chargement de fauteuils roulants

Les régles suivantes doivent être observées pour et pendant le chargement :

- La hauteur d'appui maximale indiquée sur la rampe doit être supérieure à la hauteur à surmonter entre le sol et le bord du support (avec une voiture par ex., la surface du coffre).
- Contrôler la charge admissible de la ou des rampes, de l'élévateur ou du pont élévateur.
- Pour des raisons de sécurité, le fauteuil roulant électrique doit toujours être chargé à vide dans les voitures et sur les rampes en deux parties (sans bagages ni utilisateur).
- Le chargement doit uniquement être effectué par une seule personne maîtrisant parfaitement votre fauteuil roulant électrique.
- Le chargement d'un fauteuil roulant électrique qui n'est pas en état de marche est strictement réservé à votre atelier spécialisé. Seul votre atelier spécialisé connaît les situations dangereuses et sait comment les éviter.

15.2 Fixation du fauteuil roulant électrique, fixation

Le fauteuil roulant électrique doit être fixé ou arrimé au véhicule de transport à l'aide de sangles, de crochets ou de boucles afin d'éviter tout glissement. Le fauteuil roulant électrique doit être fixé conformément à la directive

- DIN 75078 (parties 1 et 2) Véhicules automobiles pour le transport de personnes à mobilité restreinte.

Fig. 45 : Point d'ancrage, à l'avant

Les points d'ancrage du fauteuil roulant électrique sont les suivants :

- À l'avant, deux anneaux d'arrimage ①
- À l'arrière, un anneau d'arrimage ②

Fig. 46 : Point d'ancrage, à l'arrière

Si votre véhicule est équipé d'une station d'accueil PARAVAN, une fixation supplémentaire n'est pas nécessaire.

voir chapitre « 5.4.2 Accessoires disponibles »

16. Unité de commande

16.1 Console REM 550

16.1.1 Vue d'ensemble des éléments de commande

Fig. 47 : Console REM 550

La console (joystick) intégrée à votre fauteuil roulant électrique permet de piloter toutes les fonctions de conduite, de direction et de freinage. Toutes les autres fonctions équipées de servomoteurs, telles que le bras élévateur et les fonctions du siège, peuvent également être pilotées à partir de la console.

- Touche ① « Marche / Arrêt »
- Touche ② « Clignotant, droite et feux de détresse »
- Capteur de luminosité et affichage du code des erreurs ③
- Écran ④ (couleur)
- Touche de fonction ⑤ I / II
- Touche de fonction ⑥ < / >
- Joystick ⑦
- Touche ⑧ « Klaxon »
- Touche de fonction ⑨ + / -
- Touche ⑩ « Clignotant, gauche et éclairage »

voir chapitre « 20.1 Codes clignotants de l'indicateur d'état de la console »

16.1.2 Indicateur d'état

Les touches de fonction permettent de sélectionner les différentes fonctions affichées dans les champs associés sur l'écran.

Afin de vous informer à propos de l'état actuel ou du fonctionnement du fauteuil roulant électrique, l'indicateur d'état est toujours affiché en haut à droite de l'écran.

Symboles de l'indicateur d'état :

- État de charge des accumulateurs ①
- Clignotant, gauche ②
- Éclairage « Allumé » ③
- État du système ④
- Clignotant, droite ⑤
- Heure ⑥

Les symboles ② + ⑤ sont activés dans la fonction « Feux de détresse » !

Fig. 48 : Touches de fonction

Fig. 49 : Indicateur d'état

16.1.3 Démarrage, arrêt, verrouillage, déblocage

Fig. 50 : Touche « Marche / Arrêt »

Fig. 51 : Symbole de verrouillage

Démarrage

Appuyer sur la touche ① « Marche / Arrêt ».

- Le témoin de fonctionnement clignote brièvement et le dernier rapport de conduite sélectionné s'affiche sur l'écran.

Arrêter

Appuyer sur la touche ① « Marche / Arrêt ».

- Le fauteuil roulant électrique s'éteint.

Verrouillage

Enfoncer la touche ① « Marche / Arrêt » pendant plus de 4 secondes.

- La console / le fauteuil roulant électrique est verrouillé, le symbole de verrouillage (cadenas) s'affiche sur l'écran.

Déblocage

Appuyer sur la touche ① « Marche / Arrêt ».

- Le symbole de verrouillage s'affiche sur l'écran (cadenas). Appuyer 2 fois sur la touche « Klaxon ».
- Le témoin de fonctionnement clignote brièvement et le dernier rapport de conduite sélectionné s'affiche sur l'écran.

16.1.4 Activation et désactivation du clignotant

Appuyez sur la touche ① ou ② pour le clignotant correspondant, gauche ou droite.

- Le clignotant sélectionné clignote.

Fig. 52 : Clignotant droite / gauche

ou

Sélectionner la fonction d'éclairage à l'aide des touches de fonction.

- Le menu de sélection de l'éclairage s'affiche sur l'écran.

Pousser le joystick dans le sens de circulation souhaité, vers la gauche ① ou la droite ②.

- Le clignotant sélectionné clignote.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche de fonction (+ / -).

- Le programme de conduite est activé.

Fig. 53 : Clignotant via joystick

16.1.5 Activation et désactivation de l'éclairage

Fig. 54 : Activation et désactivation de l'éclairage

Appuyez sur la touche « Clignotant, gauche » ① pour la fonction « Éclairage allumé » pendant plus de 3 secondes.

- Le dispositif d'éclairage est allumé et le symbole de l'éclairage ② s'affiche sur l'indicateur d'état.

ou

Sélectionner la fonction d'éclairage à l'aide des touches de fonction.

- Le menu de sélection de l'éclairage s'affiche sur l'écran.

Fig. 55 : Éclairage via joystick

Pousser la manette vers l'avant.

- Le dispositif d'éclairage ② est allumé et le symbole de l'éclairage ① s'affiche sur l'indicateur d'état.

Lorsque le dispositif d'éclairage est allumé, cette étape permet de l'éteindre.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche de fonction (+ / -).

- Le programme de conduite est activé.

16.1.6 Activation et désactivation des feux de détresse

Appuyez sur la touche « Clignotant, droite » ① pour la fonction « Feux de détresse allumés » pendant plus de 3 secondes.

- Les feux de détresse s'allument et les deux clignotants ② clignotent sur l'indicateur d'état.

Fig. 56 : Feux de détresse allumés / éteints

ou

Sélectionner la fonction d'éclairage à l'aide des touches de fonction.

- Le menu de sélection de l'éclairage s'affiche sur l'écran.

Pousser la manette vers l'arrière.

- Les feux de détresse s'allument et les deux clignotants ② clignotent sur l'indicateur d'état.

Si les feux de détresse sont allumés ou activés, cette étape permet de les désactiver.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche de fonction (+ / -).

- Le programme de conduite est activé.

Fig. 57 : Feux de détresse, joystick

16.1.7 Fonctions de conduite, vue d'ensemble

Fig. 58 : Fonctions de conduite

Vue d'ensemble des fonctions de conduite affichées sur l'écran de la console durant les manœuvres de conduite, de direction et de freinage du fauteuil roulant électrique.

- Programme de conduite sélectionné ①
- Vitesse maximale dans le programme de conduite sélectionné ②
- Touche ③ permettant de modifier la vitesse maximale dans le programme de conduite sélectionné.
- Touche ④ permettant de basculer vers le programme de conduite supérieur (+) ou inférieur (-).
- Affichage de la vitesse actuelle ⑤

Fig. 59 : Fonction de conduite verrouillée

Affichage en cas de raccordement du chargeur

- Le symbole de verrouillage ⑥ (programme de conduite barré) s'affiche en cas d'actionnement du joystick.

Lorsque le fauteuil roulant électrique est chargé par le biais de la prise de charge sur la console, la conduite est automatiquement verrouillée.

16.1.8 Sélection du programme de conduite, conduite

Le fauteuil roulant électrique doit se trouver en mode de conduite.

- Le dernier programme de conduite sélectionné s'affiche sur l'écran.

Appuyez sur la touche correspondante (+ / -) ① pour basculer vers un programme de conduite supérieur ou inférieur.

- Le programme de conduite sélectionné s'affiche sur l'écran.

Appuyez sur les touches (I / II) ② pour sélectionner une vitesse finale maximale supérieure ou inférieure dans le programme de conduite respectif.

- La vitesse finale souhaitée s'affiche sur l'écran

Pousser le joystick dans le sens de circulation souhaité.

- Le fauteuil roulant électrique roule dans le sens souhaité.
  - ① Conduite en marche avant
  - ② Prise d'un virage à droite
  - ③ Conduite en marche arrière
  - ④ Prise d'un virage à gauche

voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »

Fig. 60 : Sélection du programme

Fig. 61 : Sens de circulation

16.1.9 Réglage électrique du siège

Fig. 62 : Sélec. des fonc. du siège

Fig. 63 : Aff. des fonc. du siège

Sélectionner la fonction du programme à l'aide des touches de fonction.

- Le menu pour les fonctions de réglage ① s'affiche sur l'écran.

Sélectionner la fonction de réglage du siège souhaitée à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).

- Le symbole du fauteuil roulant ② s'affiche pour la fonction sélectionnée de réglage du siège.

Seules les fonctions validées ou disponibles peuvent être sélectionnées.

Régler le siège à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant ou vers l'arrière).

- Le siège exécute la fonction souhaitée.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche du profil de conduite.

- Le fauteuil roulant électrique est opérationnel pour la conduite.

voir chapitre « 3 Sécurité »

16.1.10 Réglage de l'heure

Sélectionner la fonction du programme à l'aide des touches de fonction.
- Le menu pour les fonctions spéciales s'affiche sur l'écran.

Sélectionner la fonction spéciale souhaitée à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- Le symbole de l'horloge ① s'affiche sur l'écran.

Valider la sélection à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant).
- Le chiffre à définir ② clignote.

Définir les chiffres à l'aide du joystick (en le poussant vers le haut).
- Les chiffres défilent vers le haut jusqu'à la valeur souhaitée.

Le cas échéant, sélectionner le chiffre suivant à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- Le curseur passe sur l'écran au chiffre suivant.

Valider le réglage de l'heure à l'aide du joystick (en le poussant vers l'arrière).
- Le réglage est enregistré.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche du profil de conduite.
- Le fauteuil roulant électrique est opérationnel pour la conduite.

Fig. 64 : Symbole de l'horloge

Fig. 65 : Chiffres de l'horloge

16.1.11 Affichage ou masquage de l'horloge

Fig. 66 : Horloge visible / invisible

Sélectionner la fonction du programme à l'aide des touches de fonction.
- Le menu pour les fonctions spéciales s'affiche sur l'écran.

Sélectionner la fonction spéciale souhaitée de l'horloge à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- Le symbole souhaité pour la fonction de l'horloge, invisible ① ou visible ②, s'affiche sur l'écran.

Valider les modifications à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant).
- La fonction de l'horloge peut être modifiée.

Le cas échéant, sélectionner la fonction suivante de l'horloge à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- L'indicateur de l'horloge passe de visible à invisible.

Valider le réglage de la fonction de l'horloge à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant).
- Le réglage est enregistré.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche du profil de conduite.
- Le fauteuil roulant électrique est opérationnel pour la conduite.

16.1.12 Adaptation de la luminosité de l'écran

Sélectionner la fonction du programme à l'aide des touches de fonction.

- Le menu pour les fonctions spéciales s'affiche sur l'écran.

Sélectionner la fonction spéciale souhaitée de l'écran à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).

- Le symbole du soleil ① s'affiche sur l'écran.

Valider les modifications à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant).

- La luminosité peut être modifiée.

Le cas échéant, adapter la luminosité à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).

- L'indicateur de la luminosité augmente d'une unité sur l'écran.

Valider le réglage de la luminosité à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant ou l'arrière).

- Le réglage est enregistré.

Basculer vers le programme de conduite à l'aide de la touche du profil de conduite.

- Le fauteuil roulant électrique est opérationnel pour la conduite.

Fig. 67 : Symbole de la luminosité de l'écran

16.1.13 Adaptation de la luminosité de l'écran, automatique

Fig. 68 : Adaptation autom. de la luminosité de l'écran

Fig. 69 : Fonctions de la luminosité

La luminosité de l'écran est automatiquement adaptée en usine à la luminosité ambiante.

Sélectionner la fonction du programme à l'aide des touches de fonction.
- Le menu pour les fonctions spéciales s'affiche sur l'écran.

Sélectionner la fonction spéciale souhaitée de l'écran à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- Le symbole ① de la luminosité automatique s'affiche sur l'écran.

Valider les modifications à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant).
- La fonction de la luminosité peut être modifiée.

Le cas échéant, adapter la fonction de la luminosité à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou la droite) ou à l'aide de la touche correspondante (I / II).
- L'indicateur de la fonction de la luminosité passe de « Intérieur » ② à « Extérieur » ③ puis à « Automatique » ④.

Valider le réglage de la luminosité à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant ou l'arrière).
- Le réglage est enregistré.

16.2 Console G90A

16.2.1 Vue d'ensemble des éléments de commande

La console intégrée à votre fauteuil roulant électrique permet de piloter toutes les fonctions de conduite, de direction et de freinage. Toutes les autres fonctions équipées de servomoteurs, telles que le bras élévateur et les fonctions du siège, peuvent également être pilotées à partir de la console.

- État de charge des accumulateurs ①
- Affichage des fonctions ②
- Touche ③ « Fonction »
- Touche ④ « Clignotant, droite »
- Touche ⑤ « Klaxon »
- Touche ⑥ « Clignotant, gauche »
- Touche ⑦ « Marche / Arrêt »
- Touche ⑧ « Profil de conduite »

Fig. 70 : Console G90A

16.2.2 Menu des fonctions

Fig. 71 : Fonctions du siège sur la console G90A

Appuyer sur la touche (rouge) « Fonctions ».
- Les fonctions du siège sont activées.

Sélectionner la fonction souhaitée pour le siège à l'aide du joystick (en le poussant vers la gauche ou vers la droite). Les fonctions suivantes sont disponibles.
- Réglage longitudinal des repose-pieds ①
- Inclinaison du siège ②, équipement optionnel
- Réglage du dossier ③
- Réglage de la hauteur ④
- Réglage de l'inclinaison des repose-pieds ⑤, équipement optionnel
- Fonction du siège, vers l'avant / vers l'arrière ① + ⑤ clignote, équipement optionnel

Effectuer le réglage souhaité en sélectionnant la fonction correspondante à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant ou l'arrière).
- Le servomoteur sélectionné exécute la fonction.

Relâcher le joystick dès que la position souhaitée est atteinte.
Le joystick retourne en position initiale et le réglage est enregistré.

L'autoblocage des motorisations empêche un affaissement ou un déréglage automatique des moteurs.

16.2.3 Menu des fonctions du siège, vers l'avant et vers l'arrière

Régler la position souhaitée pour le siège à l'aide du joystick (en le poussant vers l'avant ou l'arrière).

- Le servomoteur sélectionné exécute la fonction.

Relâcher le joystick dès que la position souhaitée est atteinte.
Le joystick retourne en position initiale et le réglage est enregistré.

16.2.4 Activation et désactivation de l'éclairage

Fig. 72 : Activation et désactivation de l'éclairage

Appuyez sur la touche « Clignotant, gauche » ① pour la fonction « Éclairage allumé » pendant plus de 3 secondes.

- Le dispositif d'éclairage est allumé et le symbole de l'éclairage ② s'affiche sur l'indicateur d'état.

ou

Sélectionner la fonction d'éclairage à l'aide des touches de fonction.

- Le menu de sélection de l'éclairage s'affiche sur l'écran.

Pousser la manette vers l'avant.

- Le dispositif d'éclairage est allumé et le symbole de l'éclairage ② s'affiche sur l'indicateur d'état.

Lorsque le dispositif d'éclairage est allumé, cette étape permet de l'éteindre.

16.2.5 Activation et désactivation des feux de détresse

Appuyez sur la touche « Clignotant, droite » ③ pour la fonction « Feux de détresse allumés » pendant plus de 3 secondes.

- Les feux de détresse s'allument et les deux clignotants ① + ② clignotent sur l'indicateur d'état.

Fig. 73 : Feux de détresse allumés, éteints

ou

Sélectionner la fonction d'éclairage à l'aide des touches de fonction.

- Le menu de sélection de l'éclairage s'affiche sur l'écran.

Tirer le joystick vers l'arrière.

- Les feux de détresse s'allument et les deux clignotants ① + ② clignotent sur l'indicateur d'état.

Si les feux de détresse sont allumés ou activés, cette étape permet de les désactiver.

17. Transfert à partir du fauteuil roulant électrique

Afin de pouvoir vous-même effectuer un transfert à partir de votre fauteuil roulant électrique, vous devez, pour votre propre sécurité, observer les points suivants :

- Vous devez pouvoir maîtriser votre propre poids.
- Vous devez pouvoir vous pousser en appliquant la même force avec les deux bras hors du fauteuil roulant électrique.
- Vous devez disposer d'un point d'appui sécurisé où vous ne risquez pas de déraper.
- Vous devez vous être entraîné suffisamment souvent en présence d'une autre personne.
- N'oubliez jamais tout ce qui pourrait se passer si vous tomber par terre et que personne n'est là pour vous aider.

Nous vous recommandons de demander à quelqu'un de vous aider. Vous devriez toutefois expliquer les dangers inhérents à cette personne. Décidez impérativement ensemble du déroulement exact pour le transfert. Ne vous appuyez jamais sur la console, vous risqueriez d'activer le fauteuil roulant électrique et d'exécuter des fonctions de manière incontrôlée.

Si vous souhaitez changer de fauteuil roulant électrique, vous devez déplacer le levier de déverrouillage des freins en position **« LOCK »** (vers le haut) et votre fauteuil roulant électrique doit être éteint.

voir chapitre « 13.10.1 Utilisation des leviers de déverrouillage des freins (déverrouillage d'urgence) »

17.1 Procédure à suivre pour un transfert latéral

Pour un transfert latéral, procédez dans l'ordre suivant :

- Positionner le fauteuil roulant électrique sur le côté
- Régler la hauteur requise pour le siège
- Éteindre le fauteuil roulant électrique
- Relever les repose-pieds ①
- Pivoter l'accoudoir ② vers le haut
- Transfert

Fig. 74 : Transfert, repose-pieds

Fig. 75 : Transfert, accoudoir

18. Maintenance et entretien

En cas d'utilisation et d'exploitation conformes du fauteuil roulant électrique PARAVAN, ce dernier doit être entretenu conformément aux recommandations dans le calendrier de maintenance annuel. Toutes les pièces entraînées et notamment le bras élévateur ont été conçus de manière à garantir un fonctionnement sans panne ne nécessitant que peu d'entretien.

Afin de garantir un fonctionnement irréprochable du fauteuil roulant électrique, ce dernier doit :

- être manipulé avec précaution,
- régulièrement être nettoyé,
- être entretenu une fois par an.

18.1 Partenaires S.A.V.

En cas de problèmes, veuillez vous adresser à votre fournisseur de matériel médical et orthopédique, à votre revendeur ou directement à l'entreprise PARAVAN GmbH.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

Confiez les travaux de maintenance à votre fournisseur de matériel médical et orthopédique, à votre revendeur ou directement à l'entreprise PARAVAN GmbH. Les travaux de maintenance et de réparation sont strictement réservés au personnel formé.

18.2 Nettoyage et entretien

Il est interdit d'employer un nettoyeur haute pression pour le nettoyage du fauteuil roulant électrique. Éviter de mouiller l'électronique.

Pour nettoyer le cadre et les pièces rapportées en plastique (ensemble peint), uniquement employer

- de la lessive de savon douce sans adjonction de produits récurants.

Pour la désinfection des housses, du siège et de la housse du dossier, employer

- des désinfectants pour surfaces disponibles dans le commerce,
- des chiffons microfibres humides.

19. Mise au rebut et protection de l'environnement

Du point de vue technique, le fauteuil roulant électrique en soi et ses pièces détachées ont une grande longévité. Pour sa construction et sa fabrication, nous avons principalement employé des matières premières recyclables et inoffensives. Après la mise hors service, le fauteuil roulant électrique peut être recyclé et mis au rebut dans les règles de l'art.

Observer les dispositions nationales et régionales en matière d'élimination des déchets.

En vue du recyclage, les principaux composants du fauteuil roulant électrique peuvent être démontés et triés selon les catégories suivantes :

- métaux,
- plastiques et matériaux composites,
- déchets électroniques,
- accumulateurs.

S'efforcer de recycler les déchets en tenant compte de leur nature et de leurs caractéristiques (« Loi sur la gestion du cycle de vie et de l'élimination des déchets »). Par recyclage économiquement raisonnable, on entend que les frais inhérents au recyclage ne soient pas sensiblement plus élevés que les frais inhérents à l'élimination des déchets.

19.1 Matériel d'emballage

L'emballage se compose principalement de matériaux recyclables et sans danger pour l'environnement, comme par ex. :

- bois, par ex. palettes ou suremballages,
- métaux, par ex. colliers de fixation,
- film à bulles.

Recyclez l'emballage en respectant les impératifs environnementaux. Le recyclage des déchets est prioritaire par rapport à leur élimination.

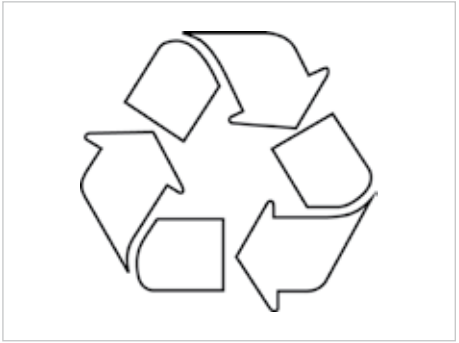

Fig. 76 : Recyclage

19.2 Remise en service

Si le fauteuil roulant électrique était hors service pendant une durée prolongée, vous devez effectuer les opérations suivantes avant la remise en service :

- contrôler les dispositifs de protection et les réparer le cas échéant,
- maintenance ou examen complet,
- nettoyage intégral.

Avant de réutiliser le fauteuil roulant électrique, il doit complètement être nettoyé et son utilisation doit être autorisée par un technicien S.A.V. agréé de l'entreprise PARAVAN GmbH après une inspection minutieuse.

voir chapitre « 18 Maintenance et entretien »

19.3 Remarque en cas de cession

En cas de cession du fauteuil roulant électrique PARAVAN, vous devez également remettre au nouvel utilisateur tous les documents techniques indispensables à une manipulation et à une exploitation en toute sécurité comme :

- mode d'emploi,
- justificatifs de maintenance.

voir chapitre « 18 Maintenance et entretien »

20. Dépannage

20.1 Codes clignotants de l'indicateur d'état de la console

Code clignotant	Signification	Mesure immédiate	Autres mesures
1 clignotement	Module défectueux.	-	S'adresser au revendeur spécialisé
2 clignotements	Erreur d'un accessoire.	-	S'adresser au revendeur spécialisé
	Élévateur en hauteur.	Complètement abaisser l'élévateur	-
3 clignotements	Erreur sur le moteur de droite. Raccord détaché ou défectueux ou moteur défectueux.	Contrôler les raccords à fiches	S'adresser au revendeur spécialisé
4 clignotements	Erreur sur le moteur de gauche. Raccord détaché ou défectueux ou moteur défectueux.	Contrôler les raccords à fiches	S'adresser au revendeur spécialisé
5 clignotements	Erreur / erreur du frein sur le moteur de gauche. Raccord détaché ou défectueux ou moteur défectueux.	Contrôler les raccords à fiches	S'adresser au revendeur spécialisé
	Moteurs débrayés.	Embrayer les moteurs. Éteindre puis rallumer la console.	-

Code clignotant	Signification	Mesure immédiate	Autres mesures
6 clignotements	Erreur / erreur du frein sur le moteur de gauche. Raccord détaché ou défectueux ou moteur défectueux.	Contrôler les raccords à fiches	S'adresser au revendeur spécialisé
7 clignotements	Décharge totale de l'accumulateur.	Précharger l'accumulateur	S'adresser au revendeur spécialisé
8 clignotements	Tension des accumulateurs trop élevée.	-	S'adresser au revendeur spécialisé
9 ou 10 clignotements	Transmission incorrecte des données entre les modules.	-	S'adresser au revendeur spécialisé
11 clignotements	Surcharge des moteurs.	Éteindre puis rallumer la console	S'adresser au revendeur spécialisé
12 clignotements	Problème de compatibilité entre les modules.	-	S'adresser au revendeur spécialisé

21. Système électrique

21.1 Coupe-circuits automatiques

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN est équipé de 2 coupe-circuits à déclenchement automatique et d'un dispositif de protection contre la surcharge. Il s'agit en détail des éléments suivants :

- Coupe-circuit principal
  En cas de surcharge des consommateurs électriques du fauteuil roulant électrique, ce coupe-circuit protège l'ensemble du système électrique en se déclenchant immédiatement et en déconnectant complètement le fauteuil roulant électrique complet.

voir chapitre « 21.2 Le coupe-circuit principal »

- Coupe-circuit auxiliaire
  Ce coupe-circuit protège tous les autres consommateurs électriques et groupes auxiliaires, comme par ex. les appareils respiratoires.

voir chapitre « 21.3 Le coupe-circuit auxiliaire »

- Protection contre la surcharge
  Durant les descentes, le courant produit est dérivé dans les accumulateurs. Si les accumulateurs étaient déjà chargés, le système de sécurité active l'arrêt d'urgence.

voir chapitre « 21.4 La protection contre la surcharge »

21.2 Coupe-circuit principal

Le coupe-circuit principal se trouve sur le côté gauche, à l'arrière du fauteuil roulant électrique.

L'activation (ou déclenchement) du coupe-circuit principal est signalisée par le fanion vert déployé.

Fig. 77 : Coupe-circuit principal, activé

21.2.1 Réinitialisation du coupe-circuit principal après son déclenchement

- Remettre le fanion ① du coupe-circuit principal activé ② dans sa position initiale ③.
  -> Le fanion doit s'enclencher de manière audible ou perceptible.
- Le fauteuil roulant électrique est à nouveau opérationnel.

Fig. 78 : Coupe-circuit principal

21.3 Le coupe-circuit auxiliaire

Fig. 79 : Coupe-circuit auxiliaire, activé

Fig. 80 : Coupe-circuit auxiliaire

Le coupe-circuit auxiliaire est installé sur le côté gauche, au-dessous de l'habillage du fauteuil roulant électrique.

L'activation (ou déclenchement) du coupe-circuit auxiliaire est signalisée par la cheville en relief ①.

21.3.1 Réinitialisation du coupe-circuit auxiliaire après son déclenchement

- Démonter l'habillage.

voir chapitre « 12 Montage et démontage de l'habillage du châssis »

- Enfoncer le cheville du coupe-circuit ②.
- Remonter l'habillage.
- Le fauteuil roulant électrique est à nouveau opérationnel.

21.4 La protection contre la surcharge

Dans les descentes, le courant produit est dérivé dans les accumulateurs, les moteurs de commande fonctionnent alors comme une dynamo. Si vous avez complètement rechargé votre fauteuil roulant électrique avant le début de la descente, le système de sécurité active l'arrêt d'urgence afin d'éviter d'endommager le système électrique (unité de commande, électronique, etc.).

L'activation (ou déclenchement) de la protection contre la surcharge est signalisée par un freinage en douceur jusqu'à l'arrêt complet du fauteuil roulant électrique.

21.4.1 Réinitialisation de la protection contre la surcharge après son déclenchement :

- Allumer un consommateur électrique, par ex. l'éclairage.
  L'excédent de courant produit est alors immédiatement réinjecté.
- Le fauteuil roulant électrique est à nouveau opérationnel.

21.5 Possibilité de raccordement de groupes auxiliaires

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN permet de raccorder différents types de groupes auxiliaires avec une tension de 12 ou 24 volts au réseau de bord interne du fauteuil roulant électrique.

Le cas échéant, si vous souhaitez par ex. raccorder un appareil respiratoire, contactez l'entreprise PARAVAN GmbH. Les raccords externes sont adaptés de manière individuelle au consommateur correspondant et le faisceau de câbles est confectionné ou posé sur mesure.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

21.6 Le dispositif d'éclairage

En fonction de la variante de l'équipement, le fauteuil roulant électrique PARAVAN est équipé d'un dispositif d'éclairage à LED complètement homologué pour la circulation routière. Grâce à l'utilisation de lampes LED, une usure est quasiment exclue et aucun entretien n'est requis. Si vous avez acheté un fauteuil roulant électrique sans dispositif d'éclairage, vous pourrez à tout moment y ajouter un dispositif d'éclairage.

Pour la mise en marche du dispositif d'éclairage, procédez dans l'ordre suivant :

- Sélectionner le menu sur l'unité de commande.
- Allumer l'éclairage.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

Composants du dispositif d'éclairage :

- Feux avant à LED ①
- Clignotants à LED ②
- Feu arrière à LED ③

Fig. 81 : Éclairage, avant

Fig. 82 : Éclairage, arrière

21.7 Les batteries sans entretien

Le fauteuil roulant électrique PARAVAN est équipé de puissants batteries de grande qualité. Ces batteries sans entretien sont complètement fermés. Il n'est pas nécessaire ni possible de faire l'appoint ou de remplir l'électrolyte (acide pour accumulateurs).

Vous pouvez consulter l'état de charge ou la capacité des batteries sur la console.

- Plage rouge
  Faible capacité, recharger dans les plus brefs délais.
- Plage jaune
  Énergie encore suffisante, recharger si une occasion se présente.
- Plage verte
  Accumulateur complètement rechargé, pleine capacité.

voir chapitre « 16 Unité de commande »

voir chapitre « 21.10 Recharge du fauteuil roulant électrique »

21.8 Remarques à propos des batteries

Il est interdit d'ouvrir les batteries fermés. Une ouverture des batteries peut provoquer une détérioration irréversible de ces composants, voire une panne générale de l'alimentation électrique.

voir chapitre « 23.1 Manipulation des batteries fermés »

Après chaque utilisation (même en cas de décharge minimale), les accumulateurs doivent systématiquement être rechargés à l'aide du chargeur fourni. Lorsque le fauteuil roulant électrique n'est pas utilisé, toujours raccorder le chargeur. Le chargeur fourni active automatiquement la « Charge de maintien » et garantit ainsi en permanence la disponibilité et les performances maximales de la batterie dans le fauteuil roulant électrique. Si vous laissez trop longtemps les accumulateurs à l'état déchargé, lis sont soumis à une décharge totale et ne peuvent plus être rechargés et doivent être remplacés.

voir chapitre « 21.10.2 Le chargeur »

Lors de la mise au rebut des batteries, observez les règles en vigueur pour leur mise au rebut. À cet effet, adressez-vous aux services administratifs compétents de la ville ou commune ou contactez directement une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

voir chapitre « 19 Élimination et protection de l'environnement »

21.9 Remplacement des accumulateurs

Fig. 83 : Prolongateur électrique

Fig. 84 : Transformation, accumulateur

Lorsqu'il s'avère nécessaire de remplacer les accumulateurs de votre fauteuil roulant électrique, confiez le remplacement à votre technicien S.A.V. ou à votre revendeur afin de garantir la sécurité de fonctionnement de votre fauteuil roulant électrique.

- Déplacer le bras élévateur vers le haut.
- Démonter l'habillage.

voir chapitre « 12 Montage et démontage de l'habillage du châssis »

- Débrancher le prolongateur électrique ①.
- Démonter les accumulateurs
  -> Tirer sur les dragonnes pour retirer l'accumulateur du coffre de batterie.
- Relier la partie restante du prolongateur électrique ② au nouvel accumulateur.
- Insérer le nouvel accumulateur dans le coffre de batterie.
- Raccorder le prolongateur électrique ①.
- Remonter l'habillage.
- Contrôler le fonctionnement.

21.10 Recharge du fauteuil roulant électrique

Recharger uniquement les batteries à l'aide du chargeur fourni. 2 modèles de chargeur sont disponibles :

- « Indoor » pour une utilisation en intérieur
- « Outdoor » pour une utilisation en extérieur

Conseils d'entretien :

- Veillez à ce que les batteries conservent toujours leur capacité de charge maximale.
- La meilleure solution est une recharge quotidienne durant la nuit.
- Le fauteuil roulant électrique devrait toujours être rechargé, sans interruption, pendant au moins 8 heures.
- Le cycle de charge est terminé dès que le voyant vert s'allume.
- Lorsque le fauteuil roulant électrique n'est pas utilisé, toujours le raccorder au chargeur (charge de maintien).

Si vous observez ces conseils d'entretien, les performances et la durée de vie des accumulateurs seront optimales.

voir chapitre « 21.7 Les accumulateurs sans entretien »

voir chapitre « 21.8 Remarques à propos des accumulateurs »

21.10.1 Procédure à suivre pour la charge du fauteuil roulant électrique

Fig. 85 : Enficher le câble de charge

- Éteindre le fauteuil roulant électrique.
- Installer le chargeur sur une surface résistante à la chaleur par ex. sur les repose-pieds.
- Insérer la fiche du chargeur ① dans la prise de charge sur la console.
- Raccorder le chargeur à l'alimentation électrique
  -> Le cycle de charge débute.
- Consulter l'état de charge.
  -> Capacité maximale atteinte ? Le cycle de charge est terminé.
- Le débranchement s'effectue en procédant dans l'ordre inverse.

Après le cycle de charge, débrancher le câble entre l'alimentation électrique sur la prise de courant et le chargeur.

21.10.2 Le chargeur

Le chargeur a été conçu en vue de la charge automatique des batteries. Le chargeur est installé dans un boîtier en tôle d'acier protégé contre les projections. Il est conforme aux directives et dispositions de protection des directives suivantes :

- Directive basse tension 2006/95/CE,
- Directive compatibilité électromagnétique 2004/108/CE.

Lisez le mode d'emploi distinct fourni avec le chargeur.

21.10.3 Installation du chargeur, lieu d'installation

- À uniquement installer dans des locaux secs.
- Ne pas recouvrir les orifices du boîtier.
- Veillez à une bonne aération.
- À ne pas installer à proximité de sources de chaleur (par ex. sous les lampes, à proximité de chauffages, etc.)

Pendant le cycle de charge, installez le chargeur sur les repose-pieds du fauteuil roulant.

Fig. 86 : Chargeur, installation

22. Équipement technique

22.1 Caractéristiques techniques et dimensions

Ensemble du siège orthopédique K630	
Fonction de l'élévateur, mesurée sans le siège	360 à 800 mm
Inclinaison d'assise	vers l'avant 21° vers l'arrière 50°
Inclinaison du dossier	vers l'arrière 67°
Réglage des joues latérales	Zone du thorax 30 mm / côté Élément du siège 50 mm / côté
Soutien lombaire, quadruple	Réglage en hauteur 70 mm Cambrure 0 à 25 mm
Réglage longitudinal des pieds	120 mm
Réglage longitudinal du siège, optionnel	180 mm
Réglage de l'inclinaison des pieds, optionnel	0° à 90°
Repose-pieds électrique, optionnel	0° à 90°
Appuie-tête	5 crans d'arrêt
Accoudoir	À 6 axes avec 12 réglages individuels
Poids	
Poids à vide, accumulateurs compris, sans le siège	133 kg
Charge utile maximale	160 kg

Dimensions	
Largeur totale du châssis, sans le siège (le siège standard ne dépasse pas du châssis dans le sens de la largeur)	640 mm
Longueur totale sans repose-pieds, marche avant	990 mm
Longueur totale sans repose-pieds, marche arrière	900 mm
Hauteur totale a. siège standard, appuie-tête compris	1 240 mm
Hauteur totale a. siège standard, sans appuie-tête	1 050 mm
Système électrique	
Batteries	2 x 12 volts
Éclairage	Clignotants à LED Feux avant et arrière à LED
Portée	35 km*
Mécanisme de déplacement / pneumatiques	
Voie de l'arbre primaire	560 mm
Voie de l'essieu arrière	370 mm
Empattement	640 mm
Dimensions de la roue avant	3.00 - 8
Dimensions de la roue arrière	2.00 x 50

Tenue de route	
Garde au sol	70 mm
Hauteur maximale pour le franchissement d'obstacles	60 mm
Rayon de braquage	780 mm
Pente maximale (en montée)	12° = 21 %**
Pente maximale (en descente)	10° = 17 %**
Pente transversale maximale	6° = 11 %**
Vitesse	Standard 6 km/h, en option max. 10 km/h
* La portée maximale a été mesurée dans des conditions d'essai. Au quotidien, elle peut être influencée par le poids, la nature du terrain et les conditions atmosphériques.	
** Durant les trajets sur terrain en pente, ne pas rouler à la vitesse maximale ; durant le réglage de la hauteur du siège, l'inclinaison ou le réglage longitudinal du siège, faire preuve d'une grande prudence durant la conduite si le terrain est irrégulier (par ex. herbe, gravillons, sable, givre et neige) ! voir chapitre « 3 Consignes de sécurité »	

22.2 Pièces de rechange

Il est strictement interdit de remplacer les composants d'origine par des pièces d'autres marques ou des répliques (copies) des pièces d'origine ! Achetez exclusivement vos pièces de rechange auprès de votre revendeur ou de l'entreprise PARAVAN GmbH.

voir chapitre « 1.1 Votre fabricant »

AVERTISSEMENT

Danger de blessure pour les personnes durant l'exploitation d'un fauteuil roulant électrique dont l'état ne correspond plus à l'état d'origine ou à l'état lors de la livraison.
Dommages matériels sur le fauteuil roulant électrique en cas d'utilisation de composants non agréés ou d'une installation incorrecte des composants.

- Il est interdit de réaliser des modifications techniques sur le fauteuil roulant électrique.
- Uniquement exploiter le fauteuil roulant électrique dans son état d'origine ou son état lors de la livraison.
- Uniquement employer des pièces de rechange originales ou agréées.

23. Annexes et documentation technique

23.1 Manipulation des batteries fermées

Avec les batteries fermées, l'oxygène dégagé par la décomposition de l'eau au niveau de l'électrode positive durant la charge de la batterie est transporté par un tissu en fibre de verre entre l'électrode positive et l'électrode négative et est finalement à nouveau transformé en eau à la fin d'une série de réactions chimiques. Durant la charge, une partie de l'oxygène pénètre également dans l'espace gamma commun. Avec les batteries fermées, le boîtier de la batterie est conçu sous forme d'un réservoir sous pression au moyen de parois renforcées afin d'empêcher que l'excédent temporaire d'oxygène ne s'échappe au niveau de l'électrode négative avant sa recombinaison intégrale. En cas de charge incorrecte, de l'hydrogène, qui ne peut pas être transformé en eau, mais qui s'échappe, avec l'oxygène contenu dans l'espace gamma, par les soupapes de sécurité en cas de dépassement de la surpression maximale autorisée, se forme en plus de l'oxygène au niveau de l'électrode négative. Si la charge se déroule toujours correctement, les batteries fermées ne perdent pas d'eau et ne nécessitent ainsi aucun entretien. Durant le stockage et le prélèvement d'énergie, l'espace gamme ne contient pas d'oxygène et une dépression se forme à l'intérieur de l'accumulateur. Absolument éviter toute ouverture des soupapes, l'électrode négative risquerait sinon d'oxyder au contact de l'oxygène contenu dans l'air. La batterie serait alors endommagé de manière irréversible et deviendrait inutilisable.

23.2 Carnet S.A.V.

- 1. Inspection (12 mois après la mise en service)
  Date : Signature : Cachet :
- 2. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :
- 3. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :
- 4. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :
- 5. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :
- 6. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :
- 7. Inspection (annuelle)
  Date : Signature : Cachet :

23.3 Déclaration de conformité CE

EG-Konformitätserklärung

Declaration of Conformity

Gemäß Anhang VII der Richtlinie 93/42/EWG für Medizinprodukte
According annex VII of the council directive 93/42/EEC
Und des **§35a StVZO, 76/115/EEC, 2005/41/EC, 74/408/EEC, 2006/96/EC**
(TECHNICAL REPORT No. 08-00723-CP-GBM TÜV SÜD
i. V. mit TECHNICAL REPORT No. 08-00719-CP-GBM TÜV SÜD)

Wir, die Firma
We, the company

PARAVAN GmbH
Paravan Straße 5-10
72539 Pfronstetten – Aichelau, Deutschland (Germany)

erklären als Hersteller hiermit in Alleinverantwortlichkeit, dass die Produkte der **Klasse I**
hereby declare on our own responsibility, that the class I medical devices

Elektrorollstuhl / electrically powered wheelchair and Docking-Station

PARAVAN Rollstuhl - PR 10 / PR 10 HD / PR 30 / PR 50 mit Docking-Station
(Modelle gemäß Produktbeschreibung in der Technischen Dokumentation
products according product description in our technical documentation)

in Einklang mit der Technischen Dokumentation hergestellt werden und die grundlegenden Anforderungen der Richtlinie 93/42/EWG Anhang I (EG-Richtlinie für Medizinprodukte) erfüllen. Die Produkte sind mit dem CE-Zeichen gemäß oben genannter Richtlinie versehen.
are manufactured in accordance with the technical documentation and comply with the Essential Requirements of Medical Devices Directive 93/42/EEC (annex I). The products are labelled the CE-Mark according to the above Directive.

Aichelau, 18. März 2013
Ort, Datum
location, date

PARAVAN GmbH
Kfz-Sonderumbauten
Paravan Straße 5 - 10
72539 Pfronstetten-Aichelau
Tel. 07374 5701

Stempel, Unterschrift
stamp, signature

Fig. 87 : Déclaration de conformité CE

23.4 Procès-verbal de l'instruction lors de la remise en main du fauteuil

En raison des possibilités de réglage flexibles du fauteuil roulant électrique, vous devez observer les remarques suivantes :

Pour l'inclinaison :

- Veiller à ne pas trop incliner le siège vers l'avant ou l'arrière, vous risqueriez sinon de glisser hors du siège.
- L'inclinaison est adaptée à votre poids.
- D'abord incliner puis régler le dossier.
- La ceinture de sécurité doit toujours rester fermée durant l'inclinaison.
- Durant l'inclinaison, la vitesse est toujours inférieure ou égale à la moitié de la vitesse correspondant au rapport de conduite sélectionné.

Assise / dossier du siège orthopédique spécial :

- Ne pas régler le dossier plus qu'absolument nécessaire, car la puissance du moteur ne permet de soulever le poids du conducteur. D'abord régler l'inclinaison.
- Durant le réglage du dossier et de l'inclinaison, faire attention aux pièces rapportées (sac à dos, etc.).

Bras élévateur :

- Lors du réglage du siège vers le haut et vers le bas, tenir compte de la liberté de mouvement de la tête et des jambes, les repose-pieds ne doivent pas toucher le sol.
- En cas de soulèvement du siège, la vitesse du fauteuil roulant électrique est réduite de moitié à partir d'un soulèvement d'env. 100 mm.

Repose-pieds :

- Durant le réglage en hauteur et le réglage de l'inclinaison des repose-pieds, veiller à ce que le rehaussement ne touche pas le coussin du siège.
- Le réglage du repose-pieds doit être supérieur à l'obstacle. Par ailleurs, le repose-pieds ne devrait pas rester accroché à l'obstacle car le fauteuil roulant électrique risquerait alors de se renverser.

Réglage du siège vers l'avant / l'arrière :

- Lorsque vous déplacez le siège vers l'avant ou l'arrière, veillez à ce que les repose-pieds se trouvent en position basse.
- Durant la conduite avec la fauteuil roulant électrique, veuillez à ce que le siège ne se trouve pas complètement en avant, le fauteuil roulant risquerait sinon de se renverser !

Pilotage / joystick

- Le fauteuil roulant électrique se pilote en déplaçant le joystick sur la console vers l'avant, l'arrière, la gauche et la droite.

Espace réservé à vos notes

PARAVAN®

Vainqueur de la grande initiative des PME
DEUTSCHLANDS Mutmacher der Nation

PARAVAN GmbH
PARAVAN Str. 5-10
D-72539 Pfronstetten-Aichelau
Allemagne

- Tél. : +49(0)7388/9995-954
- Fax : +49(0)7388/9995-960
- E-mail : france@paravan.de
- Internet : www.PARAVAN.de/fr

CE